

VENDREDI, le 14 mars 1958

Que tous les articles de l'ordre du jour dont le Conseil n'a pas encore disposé soient restournés au Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Pierre Desmarais et J.-N. Drapeau retirent leur amendement.

La motion principale à l'effet que le Conseil s'adjourne au Lundi, le 17 mars courant, étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Reclon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, Murphy, Laverdure, Lépine, R. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Gagliardi, E. Ligeon, Bertrand, Manson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Boire, David, Lecours, A. Despatis, Augrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Mathieu, Églin, Mrs. Saul Hayes et Savage. (46)

CONTRE: Les conseillers Hamelin, Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Lévesque, Charles C. Brown, Labelle, Tazi, Cloutette, A. Desmarais, Guibault, Montpetit, Angers, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Pâlocquin, Leroux, Biry, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Mintal, Roy, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillot, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (37)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Tommeur
MAIRE,
Saint-Tommeur
MAIRE.

FRIDAY, MARCH 14th, 1958

That all the articles of the order of the day of which the Council has not yet disposed be referred back to the Executive Committee.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Pierre DesMarais and J.-N. Drapeau withdrew their amendment.

The main motion that Council adjourn until Monday, March 17th, instant, then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (46)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Hamelin, (37)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

C. Longpré
CITY CLERK.
Saint-Tommeur
MAYOR,
Saint-Tommeur
MAYOR.

at

t
ie-

SEANCE REGULIERS AJOURNEE

tenu LUNDI, le 17 mars 1958 à
3 heures 30 de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire l'honorable sénateur M. Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, Vanier, Pierre Desbarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, J.-H. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loiselle, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Crompt, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Angers, Marchand, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Félixquin, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Rathieu, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage.

-o-o-o-o-o-o-o-

1.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif, soumis au Conseil à sa séance tenue le 7 mars courant, à l'effet d'autoriser le Comité exécutif à emprunter temporairement, jusqu'à concurrence de \$ 20,000,000, en anticipation de la perception du revenu, dont l'étude avait été différée à cette même séance.

Est de nouveau soumise la motion des conseillers Lafaille, J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi à l'effet d'adopter ledit rapport.

En un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Leroux dissident)

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Ville, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

2.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page volume des rapports)
(Pour règlement voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 3 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, l'étude dudit article est différée.

ADJOURNED REGULAR MEETING

held MONDAY, MARCH 17th, 1958
at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors J.-M. Savignac, at

(for names, see opposite page)

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

1.- By unanimous consent of the members present, Council resumed consideration of the report from the Executive Committee, submitted at the Council meeting held March 7th instant, to authorize the Executive Committee to borrow temporarily, up to \$20,000,000 in anticipation of revenue collection, whose study had been deferred at this same meeting.

Was again submitted the motion of Councillors Lafaille, J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi to adopt said report.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was
RESOLVED:- accordingly. (Councillor Leroux dissenting)

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

2.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 3 to 9 inclusive being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, by unanimous consent of the members present, consideration of said article was deferred.

LUNDI, le 17 MARS 1958

Les articles 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac,
il est

RESOLU:- que l'étude du projet de règlement présentement devant le Conseil soit différée.

A ce stade de la séance, Son Honneur le maire invite l'honorable juge Owen McGivern, de la Cour Suprême de New-York, ainsi que son épouse à entrer dans la salle des délibérations. Il leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans la Métropole où ils doivent assister au banquet qui est donné à l'occasion de la fête de Saint-Patrice et les invite à dire quelques mots. Le conseiller Lafaille, chef du Conseil, et le conseiller Murphy ajoutent quelques paroles élogieuses à l'égard des distingués visiteurs.

L'honorable juge et madame McGivern remercient Son Honneur le maire et le Conseil du chaleureux accueil qui leur est accordé et font part de la grande joie qu'ils ont éprouvée à visiter notre belle Cité.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller J.-O. Asselin.

3.- L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page volume des rapports)
(Pour règlement voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Lauriault, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Son Honneur le maire reprend le fauteuil et les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, Vanier, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, J.-N. Drapeau, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Crompt, Mayer, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guibault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Angers, Marchand, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Mondor, Langlois, Pugsley, G. Brown, Davidson, Cummings, Singer, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret, Laporte et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

MONDAY, MARCH 17th, 1958

Article 11, 12 and 13 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,
it was

RESOLVED:- that consideration of the draft by-law now before Council be deferred.

At this stage or the meeting, His Worship the Mayor invited Honorable Justice Owen McGivern of the Supreme Court of New York, together with his wife to enter the meeting room. He welcomed them heartily to the Metropolis of Canada where they are to attend the banquet given on the occasion of St. Patrick's Day and invited them to address the meeting. Councillor Lafaille, Leader of Council and Council Murphy added a few words of praise towards the distinguished visitors.

Honorable Justice and Mrs. McGivern thanked His Worship the Mayor and Council for their warm reception and told them of the great joy in visiting our beautiful City.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor J.-O. Asselin.

3.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock P.M., this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac, Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, Vanier, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, J.-N. Drapeau, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Crompt, Mayer, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guibault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Angers, Marchand, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Mondor, Langlois, Pugsley, G. Brown, Davidson, Cummings, Singer, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret, Laporte and Savage, being present, Council resumed its meeting.

LUNDI, le 17 MARS 1958

Ainsi, ledit amendement est adopté et il est
RESOLU:- en conséquence.

Il est alors

Proposé par le conseiller Lauriault,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que ce Conseil s'ajourne au mardi, le 18 mars courant, à 3 heures de
l'après-midi, pour continuer le présent ordre du jour.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme
suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, Vanier,
Lauriault, Lafaille, Lortie, Laverdure, M. Despatis, English, Sarrazin,
Goulet, Brisebois, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Crompt, R. Savignac,
Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Lecours, A. Despatis, Mondor, G. Brown,
Davidson, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand et Savage. (32)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Hanson, Mayer, Labelle,
Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guillebaud, Montpetit, Sigouin, Letellier
de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Langlois, Pugsley, Singer, Mathieu,
LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau,
Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret et Laporte. (33)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

Le préambule dudit projet de règlement étant alors lu, il est

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Boire,

Que ledit projet de règlement soit modifié en y biffant dans le 1er
ATTENDU l'item 1 relativement à la construction d'une autostrade est-ouest
en bordure du fleuve.

Et, un débat s'engageant, il est alors

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que ce Conseil s'ajourne au mardi, le 18 mars courant, à 2 heures 45 de
l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme
suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, Vanier,
Lauriault, Lafaille, Lortie, Laverdure, M. Despatis, English, Sarrazin,
Brisebois, E.-T. Asselin, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Crompt,
R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Lecours, A. Despatis,
Mondor, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin,
Mayrand et Savage. (33)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Goulet, Hanson, Mayer,
Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guillebaud, Montpetit, Sigouin,
Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Langlois, Pugsley, Singer,
Mathieu, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes,
Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret et
Laporte. (34)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

MONDAY, MARCH 17th, 1958

Thus, said amendment was adopted and it was
RESOLVED:- accordingly.

It was then

Moved by Councillor Lauriault,
Seconded by Councillor Lafaille,

That this Council adjourned until TUESDAY, March 18th instant, at
3 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of
the day.

Said motion being put, Council divided as follows;

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (32)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (33)

Thus, said motion was rejected.

The preamble of said draft by-law then being read, it was

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Boire,

That said draft by-law be amended by striking thereof in the 1st
WHEREAS item 1 concerning the construction of an East/West expressway borde-
ring the river.

And, a debate arising, it was then

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,

That this Council adjourn until TUESDAY, March 18th instant, at
2:45 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order
of the day.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (33)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (34)

Thus, said motion was rejected.

LUNDI, le 17 MARS 1958

Le débat se continue sur la motion des conseillers Sigouin et Boire à l'effet de biffer l'item 1 du 1er ATTENDU du projet de règlement présentement devant le Conseil.

Il est alors

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le projet de règlement présentement à l'étude.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, J.-C. Asselin, Dupuis, Vanier, Lauriault, Lafaille, M. Despatis, English, Sarrasin, Brisebois, E.-T. Asselin, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Manson, Crompt, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Mondor, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Régis, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (39)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Lévesque, Goulet, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Sigouin, Langlois, Pugsley, Singer, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret et Laporte. (28)

Ainsi, ladite motion est adoptée et le Conseil se forme en conséquence en Comité plénier.

Le membre président désigne le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et il quitte le fauteuil.

EN COMITÉ PLENIER

Le Comité plénier continue l'étude du projet de règlement présentement devant le Conseil pourvoyant à un emprunt de \$ 35,000,000 pour dépenses capitales. À ce moment, MM. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics et L. Robege, directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lauriault.

Et, advenant 11:55 heures du soir, ce jour, le conseiller Lauriault, président du Comité plénier, interrompt le conseiller Sigouin qui a la parole, pour rappeler au Conseil que, en vertu de l'opinion des avocats de la Ville, le Conseil doit ajourner sa séance de jour en jour, sans quoi, la séance sera dissoute.

Le conseiller Sigouin propose alors,
Appuyé par le conseiller Clouette,

Que la présente séance soit adjournée au mardi, 18 mars 1958, à minuit et cinq minutes du matin.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Lauriault donne lecture de l'opinion des avocats et quitte le fauteuil du président du Comité plénier et occupe celui du maire.

MONDAY, MARCH 17th, 1958

The debate continued on the motion of Councillors Sigouin and Boire to strike item 1 of the 1st WHEREAS of the draft by-law now before Council.

It was then

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the draft by-law now under consideration.

And, a debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (39)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (28)

Thus, said motion was adopted and Council resolved accordingly into Committee of the Whole.

The presiding member designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE.

The Committee of the Whole continues consideration of the draft by-law now before Council providing for a loan of \$35,000,000 for capital expenditures. At that moment, Messrs. Lucien L'Allier Director of the Public Works Department and L. Robege, Director of Finance, entered the Council Room and furnished information.

And, a debate arising, Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, left the Chair and was replaced by Councillor Lauriault.

And, at 11:55 o'clock P.M., Councillor Lauriault, Chairman of the Committee of the Whole, interrupted Councillor Sigouin who had the floor, to remind Council that, according to an opinion from the City Attorneys, Council should adjourn its meeting from day to day otherwise the meeting would be dissolved.

Councillor Sigouin then moved,
Seconded by Councillor Clouette,

That this meeting be adjourned until Tuesday, March 18th, 1958, at five minutes after midnight.

And, a debate arising, Councillor Lauriault read the lawyers' opinion and left the Chair as chairman of the committee of the whole to take the Mayor's chair.

LUNDI, le 17 MARS 1958.

Et, un nouveau débat s'engageant, le conseiller Lafaille soulève un point d'ordre et prétend que la motion des conseillers Sigouin et Clouette est hors d'ordre, vu qu'elle a été faite en Comité plénier et qu'elle n'est pas par écrit. Il ajoute que le président du Comité plénier aurait dû, avant d'occuper le fauteuil du maire, attendre qu'une motion à l'effet de lever la séance du Comité plénier fût passée par l'édit Comité. De plus, il déclare qu'en vertu des règles du Conseil, le conseiller Lauriault n'occupe pas légalement le fauteuil.

Le conseiller Lauriault quitte alors le fauteuil du maire et le conseiller J.-O. Asselin, qui agissait comme membre président avant que le Conseil se forme en Comité plénier, reprend le fauteuil du maire et lit de nouveau l'opinion des avocats de la Cité sur l'adjournement des séances du Conseil. Il déclare que selon cette opinion, c'est Son honneur le maire, ou son remplaçant, qui doit arrêter un conseiller de discourir et recevoir une motion d'adjournement afin de remplir l'obligation imposée par la loi. Il ne peut donc accepter la motion d'adjournement vu que le Conseil siégeait en Comité plénier au moment où elle a été soumise et que, comme il est maintenant minuit et cinq minutes, la séance est automatiquement dissoute.

Les conseillers quittent en conséquence la salle des délibérations.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'apose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Sart-Tommeur
MAIRE,
Sart-Tommeur
MAIRE.

MONDAY, MARCH 17th, 1958

And, another debate arising Councillor Lafaille rose to a point of order alleging that the motion by Councillors Sigouin and Clouette was out of order as it had been made in committee of the whole and that it was not in writing. He added that the Chairman of the Committee of the Whole should, before taking the Mayor's chair, have awaited that a motion to rise be submitted in committee of the whole and adopted. Moreover he stated that, according to the rules of Council, Councillor Lauriault was not legally sitting in the Mayor's chair.

Councillor Lauriault then left the Mayor's chair and Councillor J.-O. Asselin, who was acting as chairman before Council sat in committee of the whole, resumed the Mayor's chair and again read the opinion of the City Attorneys on the adjournment of council meetings. He said that, according to this opinion, it was His Worship the Mayor or his representative who should stop a councillor from continuing to speak and receive a motion of adjournment so as to fulfill the legal requirements. He could not therefore accept the motion to adjourn as Council was sitting in committee of the whole when such motion was submitted and, as it was five minutes past twelve midnight, the meeting was automatically dissolved.

The Councillors then left the Chamber.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, ect.
contained in these minutes.

E. Longpré
CITY CLERK.

Sart-Tommeur
MAYOR,
Sart-Tommeur
MAYOR.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 27e jour de mars courant, à dix heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 27th day of March instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 21 mars 1958.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le JEUDI, VINGT-SEPTIÈME jour de MARS courant, à DIX HEURES ET DEMIE du matin, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité,

C. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

JEUDI, 27 MARS 1958

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

Formule CK 1216

Form CK 1216

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Projets de règlements

Draft by-laws

Soumettant un projet de règlement à l'effet de déterminer le taux uniforme suivant lequel les égouts, dont la construction sera décidée durant l'exercice 1958-59, seront mis à la charge des propriétaires.

- 2 -

Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 pour fins de réfection des rues de la Cité de Montréal.

Submitting a draft by-law to determine the uniform rate whereby the sewers, the construction of which will be decided during the fiscal year 1958-59, will be charged to the proprietors.

- 3 -

Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 for the purpose of repaving streets in the City of Montréal.

Modifications de résolutions

Amendments of resolutions

A l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages et pour expropriations.

- 4 -

To amend various resolutions of Council voting credits for the construction of sewers, sidewalks and pavings and for expropriations.

- 5 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 4 septembre 1956 votant un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos P.40, P.41-1269, 740-1 et 1268 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, du lot no P.38 en gagnant l'est.

- 6 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 7 mai 1957 votant un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin Decelles, de l'avenue Decelles à l'avenue Ellendale.

- 7 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 17 décembre 1957 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Timothée.

- 8 -

To amend the resolution of Council dated September 4th, 1956, voting a credit of \$9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street Nos. P.40, P.41-1269, 740-1 and 1268 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from lot No. P.38 eastward.

To amend the resolution of Council dated May 7th, 1957, voting a credit of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Decelles Road, from Decelles Avenue to Ellendale Avenue.

- 9 -

To amend the resolution of Council dated December 17th, 1957 ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required for a better lay-out of the approaches of Dorchester Street, at the northwest corner of Saint-Timothée Street.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 8 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 11 juillet 1957 votant un crédit de \$2,500,000.00 pour la construction de l'égout collecteur bas-niveau de la rivière Saint-Pierre.

Abrogation de résolution

- 9 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 31 juillet 1956 autorisant une dépense de \$4,835.00 pour l'achat et la pose d'un tuyau à l'eau dans la rue Clara, de la rue Hogan en gagnant l'ouest, etc.

Expropriations

- 10 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de la rue Masson, entre les rues Franchère et Fulham, et de voter un crédit de \$7,080.00 à cette fin.

Expropriations

- 11 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Bohlé, depuis l'avenue de Poutrincourt jusqu'à la ligne ouest de la rue 328-4-5, et de voter un crédit de \$1,325.00 à cette fin.

- 12 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Viel, de la ligne ouest de la rue 327-6 jusqu'à l'avenue de Poutrincourt, et de voter un crédit de \$1,265.00 à cette fin.

- 13 -

A l'effet de décréter l'acquisition de certains terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues Springland, Hamilton, Allard et d'Aragon, requis pour fins de ruelles, et de voter un crédit de \$3,903.00 à cette fin.

- 14 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour l'ouverture de la rue de Marseille, entre les rues Langelier et Parkville, et de voter un crédit de \$178.00 à cette fin.

- 8 -

To amend the resolution of Council dated July 11th, 1957 voting a credit of \$2,500,000.00 to lay the low-level collector sewer of Saint-Pierre River.

Repeal of resolution

- 9 -

To repeal the resolution of Council dated July 31st, 1956 authorizing an expense of \$4,835.00 for the purchase and laying of a water main in Clara Street, from Hogan Street westward, etc.

- 10 -

To ordain the acquisition and prior possession of the land required to open Masson Street, between Franchère and Fulham Streets, and to vote a credit of \$7,080.00 for such purpose.

- 11 -

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to extend Bohlé Street westward, from de Poutrincourt Avenue to the west line of street 328-4-5, and to vote a credit of \$1,325.00 for such purpose.

- 12 -

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to extend Viel Street westward, from the west line of street 327-6 to de Poutrincourt Avenue, and to vote a credit of \$1,265.00 for such purpose.

- 13 -

To ordain the acquisition of certain lots located in the block bounded by Springland, Hamilton, Allard and d'Aragon Streets, required for lane purposes, and to vote a credit of \$3,903.00 for such purpose.

- 14 -

To ordain the acquisition and prior possession of the immovable required to open de Marseille Street, between Langelier and Parkville Streets, and to vote a credit of \$178.00 for such purpose.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 15 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de la rue Pasteur, entre l'avenue Élie-Blanchard et le raccordement de l'autoroute provinciale au boulevard Henri-Bourassa, et de voter un crédit de \$1,015.00 à cette fin.

- 16 -

A l'effet de décréter la fermeture, l'acquisition et la possession préalable d'une ruelle et d'une partie d'une ruelle sises au sud du boulevard Henri-Bourassa, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Waverly, et de voter un crédit de \$211.00 à cette fin.

- 17 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour le prolongement de la rue Desaulniers vers l'est jusqu'à la rue Bossuet, et de voter un crédit de \$9,330.00 à cette fin.

- 18 -

A l'effet de décréter la fermeture, l'acquisition et la possession préalable d'une ruelle et d'une partie d'une ruelle situées à l'ouest de la rue Berri (élargie), au nord de la rue Ontario, et de voter un crédit de \$211.00 à cette fin.

- 19 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie des ruelles nos 1198-26 et 1198-32, situées au nord de la rue Ontario, à l'ouest de la rue Berri (élargie), et de voter un crédit de \$211.00 à cette fin.

- 20 -

A l'effet de décréter l'acquisition de certains terrains requis pour l'amélioration du réseau de ruelles situé dans le quadrilatère borné par les rues Notre-Dame, Mousseau, Bellerive et des Ormeaux, et de voter un crédit de \$1,500.00 à cette fin.

- 21 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour les fins d'une conduite d'aqueduc à l'est de la rue Hogan, au nord de la rue Rachel, et de voter un crédit de \$3,930.00 à cette fin.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 22 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle sise au nord de l'avenue du Mont-Royal, à l'est du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et de voter un crédit de \$2,625.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen the lane north of the Mont-Royal Avenue, east of Côte-Sainte-Catherine Road, and to vote a credit of \$2,625.00 for such purpose.

- 23 -

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords du boulevard Crémazie, entre les rues Clark et Saint-Urbain, ainsi que des terrains situés au nord de ceux ci-haut mentionnés, requis pour fins de ruelles, et de voter un crédit de \$28,750.00 à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required for a better arrangement of the approaches of Crémazie Boulevard, between Clark and Saint-Urbain Street, and of the lots north of the above-mentioned, required for lane purposes, and to vote a credit of \$28,750.00 for such purpose.

- 24 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une servitude de passage pour la construction et le maintien de services publics et de conduits souterrains pour l'égout tributaire de l'avenue Park, au nord des voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de voter un crédit de \$1,555.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a servitude of passage for the construction and maintenance of public services and of underground conduits for the Park Avenue trunk sewer, north of the Canadian Pacific Railway tracks, and to vote a credit of \$1,555.00 for such purpose.

- 25 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour la correction du décrochement à l'intersection des rues Jolicoeur et Laurendeau, et de voter un crédit de \$38,135.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to correct the angle at the intersection of Jolicoeur and Laurendeau Streets, and to vote a credit of \$38,135.00 for such purpose.

Crédits supplémentaires

Additional credits

- 26 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$36,566.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Cherrier, sur le côté nord, entre la rue Berri et la rue Saint-Denis.

To vote an additional credit of \$36,566.00 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Cherrier Street, between Berri Street and Saint-Denis Street.

- 27 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$154.00 pour l'acquisition de l'immeuble requis pour l'élargissement de la rue des Seigneurs, au sud de la rue Basin.

To vote an additional credit of \$154.00 for the acquisition of the immovable required to widen des Seigneurs Street, south of Basin Street.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 28 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$115.96 pour l'acquisition et la possession préalable de la partie de la rue Alfred-Laliberté située entre la rue Suzor-Coté et la terre no 328 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$711.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle est-ouest sise au sud de la rue Charland, entre les rues de Lille et Rancourt.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$7,257.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle sud-est de la rue Saint-Hubert et du chemin de la Côte-Saint-Michel.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$90.33 pour l'acquisition et la possession préalable d'un immeuble requis pour l'ouverture de la rue Lepailleur, au nord de la rue Ontario.

- 32 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$149.85 pour l'acquisition et la possession préalable du coin nord du lot no 152-174 du cadastre de la paroisse de Montréal, requis pour l'aménagement d'un pan coupé pour la ruelle sise au sud de l'avenue Fielding, entre les avenues Montclair et Walkley.

- 33 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$386.34 pour l'acquisition d'une partie du lot no 169 du cadastre de la paroisse de Montréal, nécessaire au projet d'aménagement d'un carrefour borné au nord par l'avenue Western, à l'est par l'avenue Belgrave et au sud-ouest par le chemin Upper Lachine.

To vote an additional credit of \$115.96 for the acquisition and prior possession of that part of Alfred-Laliberté Street located between Suzor-Coté Street and farm No. 328 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

To vote an additional credit of \$711.00 for the acquisition of the immovables required to widen the east-west lane south of Charland Street, between de Lille and Rancourt Streets.

To vote an additional credit of \$7,257.00 for the acquisition and prior possession of the immovables required to establish a cut corner at the southeast corner of Saint-Hubert Street and Côte-Saint-Michel Road.

To vote an additional credit of \$90.33 for the acquisition and prior possession of an immovable required to open Lepailleur Street, north of Ontario Street.

To vote an additional credit of \$149.85 for the acquisition and prior possession of the north corner of lot No. 152-174 of the cadastre of the Parish of Montréal, required to lay out a cut corner for the lane south of Fielding Avenue, between Montclair and Walkley Avenues.

To vote an additional credit of \$386.34 for the acquisition of part of lot No. 169 of the cadastre of the Parish of Montréal, required for the project of laying out a junction bounded on the north by Western Avenue, on the east by Belgrave Avenue and on the southwest by Upper Lachine Road.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 34 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tellier, de la rue Lepailleur à la rue de Saint-Just.

- 35 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,000.00 pour la réfection du pavage de la rue des Sœurs-Grises, de la rue Wellington à la rue de la Commune.

- 36 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$150,000.00 pour la construction d'une route sur la montagne, à partir de l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et Remembrance jusqu'au boulevard du Mont-Royal, y compris les frais s'y rapportant.

*Lignes homologuées**Homologated lines*

- 37 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires pour l'effacement de la ligne homologuée le 13 janvier 1947 pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Christophe.

- 38 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires pour l'effacement de la ligne homologuée pour le prolongement de la rue de Namur, à l'ouest du boulevard Décarie, et pour son raccordement à la rue Devonshire à la rencontre de cette dernière rue avec la rue Paré.

*Approbation d'actes**Approval of deeds*

- 39 -

A l'effet

a) d'approuver deux projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles à Gibraltar Realties Co., Ltd.; et

b) de modifier la résolution du Conseil en date du 2 décembre 1957 approuvant divers projets d'actes par lesquels ladite Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles.

To

a) approve two draft deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables to Gibraltar Realties Co., Ltd.; and

b) amend the resolution of Council dated December 2nd, 1957, approving various draft deeds whereby the said City ratifies the sale by auction of certain immovables.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 40 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. L. Pouliot, au prix de \$500.00, d'une partie du lot no 23-358 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga.

- 41 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Commission Hydro-électrique de Québec, au prix de \$7,914.25, de certains terrains requis pour l'ouverture de l'avenue Laurier, entre le boulevard Pie IX et la 18ème Avenue, et pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest des avenues Jeanne-d'Arc et Laurier.

- 42 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, au prix de \$38,630.00, de certains terrains ayant front sur les avenues Larose et Vianney.

- 43 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel a) la Cie Abbott Laboratories, Ltd. accorde gratuitement à la Cité une servitude de passage pour la construction, la réparation et l'entretien de l'égout collecteur Notre-Dame de Grâce; et

b) la Cité permet à ladite compagnie de raccorder son égout privé audit collecteur Notre-Dame de Grâce.

*Autres travaux**Other works*

- 44 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, J. D. Stirling, Limited, le contrat pour la construction du réservoir de Rosemont, au prix total approximatif de \$2,293,361.00, et d'autoriser une dépense de \$2,450,000.00 à cette fin.

- 45 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, J. D. Stirling, Limited, le contrat pour la construction d'un tunnel sous les voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à la rue Masson, à l'ouest de la rue d'Iberville, au coût total approximatif de \$834,524.00, et d'autoriser une dépense de \$1,040,000.00 à cette fin.

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 46 -

A l'effet de voter un crédit de \$59,500.00 pour certains travaux de réparations dans le tunnel Saint-Rémi.

- 47 -

A l'effet de voter un crédit de \$115,000.00 pour l'achat de vannes d'aqueduc.

- 48 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,000,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, en régie ou par contrat, de recouvrements d'asphalte sur certaines rues de la Cité, y compris les travaux corrélatifs.

- 49 -

A l'effet de voter un crédit de \$52,950.28 pour la construction de conduits souterrains dans les districts existants.

Fermeture de rue etc.

- 50 -

A l'effet de décréter la fermeture d'une partie de la rue portant le no 397-615 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située sur le côté est de l'avenue Mercier, au nord de la rue Boyce, et d'ajointre cette partie de rue, ainsi que les lots nos 397-6-29, 397-630 et 397-P.631, au terrain de jeux Sainte-Claire.

Virement de crédits

- 51 -

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Octroi de subvention

- 52 -

A l'effet d'accorder une subvention de \$1,200.00 à l'École de Tourisme de l'Université de Montréal.

Octroi de pensions

- 53 -

A l'effet d'accorder un supplément de pension à divers ex-employés manuels de la Cité.

Avis de motions.

- 54 -

JEUDI, LE 27 MARS 1958
THURSDAY, MARCH 27th, 1958

- 46 -

To vote a credit of \$59,500.00 for certain repair works in Saint-Rémi tunnel.

- 47 -

To vote a credit of \$115,000.00 to purchase waterworks valves.

- 48 -

To vote a credit of \$2,000,000.00 to carry out in whole or in part, by day labor or by contract, asphalt resurfacings on certain City streets, including correlative works.

- 49 -

To vote a credit of \$52,950.28 to lay underground conduits in existing districts.

Closing of lane etc.

- 50 -

To ordain the closing of part of the lane bearing No. 397-615 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, on the east side of Mercier Avenue, north of Boyce Street, and to add that part of lane, as well as lots Nos. 397-6-29, 397-630 and 397-P.631, to Sainte-Claire playground.

Transfer of credits

- 51 -

To effect the transfer of certain credits.

Granting of subsidy

- 52 -

To grant a subsidy of \$1,200.00 to École de Tourisme de l'Université de Montréal.

Granting of pensions

- 53 -

To grant supplementary pensions to various former manual workers of the City.

- 54 -

Notices of motions.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

tenue JEUDI, le 27 mars 1958
à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, l'honorable sénateur Me Sarto Fournier;

Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Charles C. Brown, Kliger, Mayer, R. Savignac, Labelle, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 3 mars 1958 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le maire et le greffier de la Cité.

2.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117183 voir page 216 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2405 voir page 392 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, et J.-N. Drapeau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais et J.-N. Drapeau,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

SPECIAL COUNCIL MEETING

held THURSDAY, March 27th, 1958
at 10:30 o'clock in the morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Honorable Senator Sarto Fournier;

Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day being read for the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac, it was

RESOLVED:- that the minutes of the Council meeting held on March 3rd, 1958, and those of the following adjourned meeting be considered as read and ratified.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais and J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais and J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 APR 1958

3.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117203 voir page 216 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2406 voir page 392 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est mis aux voix, et le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Lavendre, Lépine, English, Sarrazin, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Charles C. Brown, Kliger, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Letellier de St-Just, Boire, Féloquin, Lecours, A. Despatis, Angripon, Mondor, Langlois, Fugley, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes,

CONTRE: Les conseillers Hamelin, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Mayer, Labelle, Clouette, Guibeault, Montpetit, Meunier, Angers, David, Leroux, Snyder, LaRoche, Desjardins, Quintal, Roy, Corbeil, Guillet, Landes, Sauvageau, Lalonde,

A l'appel du nom du conseiller Robert, celui-ci déclare qu'il ne veut pas voter, vu qu'il n'est pas assez renseigné sur la question présentement à l'étude.

Un point d'ordre étant soulevé par le conseiller Lafaille, à l'effet que le conseiller Robert doit voter, en vertu des règles du Conseil, Son Honneur le maire lui demande en conséquence de voter pour ou contre ou de quitter son siège.

Le conseiller Robert réitère les paroles qu'il a déjà prononcées et se retire de la salle du Conseil.

Le conseiller Lafaille demande alors à Son Honneur le maire de terminer le vote qui a été commencé.

Le vote est alors continué.

POUR: Le conseiller Savage.

CONTRE: Les conseillers Bourret et Laporte.

Et, il donne le résultat suivant: **POUR:** (50) - **CONTRE:** (24).

Ainsi, ledit article 10 est agréé.

Le conseiller Lafaille, appuyé par les conseillers Murphy, Gagliardi et Leroux, propose alors,

que le vote qui vient d'être pris soit enregistré au procès-verbal et que le Contentieux municipal soit prié de donner son interprétation des règles du Conseil relativement à l'incident que vient de créer le conseiller Robert afin que le Conseil sache à quoi s'en tenir à l'avenir.

Le conseiller Robert entre dans la salle du Conseil et demande alors la permission d'enregistrer son vote.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

3.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 9 inclusive being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was put, and Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Hamelin, Pierre DesMarais,

When the name of Councillor Robert was called he declared that he does not want to vote, as he is not well informed on the question now under consideration.

A point of order being raised by Councillor Lafaille, that Councillor Robert must, vote, in virtue of the Rules of Council, His Worship the Mayor accordingly requested him to vote for or against or to leave his seat,

Councillor Robert repeated the words he had just said and withdrew from the Council Room.

Councillor Lafaille asked his Worship the Mayor to continue the vote in progress.

The vote was then continued.

YEAS: Councillor Savage.

NAYS: Councillors Bourret and Laporte.

And, it gave the following result: **YEAS:** (50) - **NAYS:** (24).

Thus, said article 10 was agreed to.

Councillor Lafaille, seconded by Councillors Murphy, Gagliardi and Leroux, then proposed,

That the vote just taken be registered in the minutes and that the City Law Department be requested to give its opinion on the Rules of Council concerning the incident created by Councillor Robert so that Council would know what to do in the future.

Councillor Robert entered the Council Room and then requested permission to register his vote.

JEUDI, le 27 MARS 1958

Et, un débat s'engageant, il est alors

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers C. Brown, Lafaille
et Lortie,

QUE soit reconcidéré le vote qui vient d'être pris.

Et, un autre débat s'engageant, le conseiller Gagliardi s'objecte à cette motion et ajoute qu'il se déclarera dissident sur la motion soumise par les conseillers J.-O. Asselin, C. Brown, Lafaille et Lortie, à l'effet de reconcidérer le vote qui a été pris sur l'article présentement à l'étude, si elle est mise aux voix.

Et, un nouveau débat s'engageant, le conseiller Lafaille, appuyé par le conseiller Murphy, propose que l'étude du règlement présentement devant le Conseil soit suspendue.

A ce moment, Son Honneur le maire rappelle le Conseil à l'ordre et déclare que le vote qui a été pris est parfaitement légal et que le geste du conseiller Robert est irrégulier ou du moins illégal et que ce dernier en est seul responsable et non pas le Conseil. Il refuse en conséquence au conseiller Robert la permission de voter et prie les conseillers J.-O. Asselin, C. Brown, Lafaille et Lortie de bien vouloir retirer leur motion à l'effet de reconcidérer le vote qui a été enregistré.

Du consentement unanime des membres présents, les conseillers J.-O. Asselin, Charles C. Brown, Lafaille et Lortie retirent alors leur motion.

Les articles 11 et 12 dudit projet de règlement étant lus, ils sont agréés.

L'article 13 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 14 APR 1958

4.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117⁴⁷ voir page 242 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

And, a debate arising, it was then

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors C. Brown, Lafaille,
and Lortie,

That the vote just taken be reconsidered.

And, another debate arising, Councillor Gagliardi objected to this motion and added that he would declare himself dissenting on the motion submitted by Councillors J.-O. Asselin, C. Brown, Lafaille and Lortie, to reconsider the vote taken on the article now under consideration, if it was put.

And, another debate arising, Councillor Lafaille, seconded by Councillor Murphy, proposed that consideration of the by-law now before Council be suspended.

At that moment, His Worship the Mayor called Council to order and declared that the vote taken was perfectly legal and that the act of Councillor Robert was irregular or at least illegal and that the Councillor was the only one responsible and not the Council. He accordingly refused Councillor Robert permission to vote and requested Councillors J.-O. Asselin, C. Brown, Lafaille and Lortie to withdraw their motion to reconsider the vote registered.

By unanimous consent of the members present, Councillors J.-O. Asselin, Charles C. Brown, Lafaille and Lortie withdrew their motion.

Articles 11 and 12 of said draft by-law being read, they were agreed to.

Article 13 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

4.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

5.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-2994 voir page 216 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

6.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport RS-3021 voir page 217 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers David, Mayer, Shalinsky
et Snyder, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

VP 261 Vol 294

7.- L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117036-1 voir page 217 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

VP 105 VOL 294

8.- L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1569 voir page 218 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angrignon, Lauriault, Lessard,
Lépine et Mondor, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

VP 91 VOL 293

art 202

9.- L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 112549-14 voir page 218 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, Meunier et M. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

5.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin and A. Despatis, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

6.- Article 6 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Mayer, Shalinsky
and Snyder, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

7.- Article 7 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon, it
was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

8.- Article 8 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

9.- Article 9 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, Meunier and M. Despatis,
it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

• 10 APR 1958

10.- L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117184 voir page 219 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet, Meunier et M. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 7 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

11.- L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117185 voir page 220 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Bourret, et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est alors,

Proposé par le conseiller Robert,
Appuyé par le conseiller Laporte,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Après certaines remarques, les conseillers Robert et Laporte retirent leur motion, avec le consentement unanime des membres présents.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller A. DesMaraïs,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour.

Son Honneur le maire reprend le fauteuil et les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Pierre DesMaraïs, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, English, Brisebois, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Charles G. Brown, Mayer, R. Savignac, Labelle, Cloutette, A. Desmaraïs, Guibault, Bonnier, H.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Sigouin, Letellier de St-Just, Bois, Félix, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Landry, Fugley, G. Brown, Davidson, Cummings, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, Desjardins, Quintal, Roy, Birkin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

10.- Article 10 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet, Meunier and M.
Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 7 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

11.- Article 11 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was then,

Moved by Councillor Robert,
Seconded by Councillor Laporte,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

After certain remarks, Councillors Robert and Laporte withdrew their motion, with the unanimous consent of the members present.

It was then

On motion of Councillor A. Desmaraïs,
Seconded by Councillor Lafaille,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 3 o'clock in the afternoon, this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac,
.....

(for names, see opposite page)

and Savage being present, Council resumed its meeting.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
14 APR 1958

Le Conseil reprend l'étude de l'article 11 de l'ordre du jour à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Bohlé, dont l'étude a été laissée en suspens à l'adjournement de la séance de ce matin.

Le débat se continue sur la motion des conseillers Lafaille, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte à l'effet d'adopter ledit rapport.

Il est alors

Proposé par le conseiller Robert,
Appuyé par les conseillers **Lalonde**, Bourret,
Sigouin et Laporte,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Hamelin, Pierre Desbarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Laverdure, Prevost, Hanson, Mayer, Labelle, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Sigouin, Letellier de St-Just, Pélloquin, David, Leroux, Mathieu, Desjardins, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (36)

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Lauriault, Lafaille, Godin, Lépine, English, Brisebois, E.-T. Asselin, Cagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Bonnier, M.-W. Hayes, Laberge, Boire, A. Despatis, Mondor, Pugsley, Davidson, Shalinsky, Bégin, Mayrand, et Mrs. Saul Hayes. (30)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.
12.- L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport **117186** voir page **221** volume **51** des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Robert,
Appuyé par les conseillers Bourret, Sigouin et
Lalonde,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Après certaines remarques l'étude dudit rapport est, du consentement unanime des membres présents, différée.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

Council resumed consideration of article 11 of the order of the day to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to extend Bohlé Street westward, whose consideration had been left in abeyance at the adjournment of this morning's meeting.

The debate continuing on motion of Councillor Lafaille, Lalonde, Robert, Bourret and Laporte to adopt said report.

It was then

Moved by Councillor Robert,
Seconded by Councillors Lalonde, Bourret,
Sigouin and Laporte,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Hamelin, (36)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (30)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

12.- Article 12 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Robert,
Seconded by Councillors Bourret, Sigouin
and Lalonde,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

After certain remarks consideration of said report was, by unanimous consent of the members present, deferred.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 APR 1958

(Pour rapport 117181 voir page 222 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angrignon, Lauriault, Lessard,
Lépine et Mondor, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 APR 1958

(Pour rapport 117192 voir page 222 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin et A. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

15.- L'article 15 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117193 voir page 223 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par les conseillers Bourret, Laporte et Lalonde,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

16.- L'article 16 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117197 voir page 224 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

13.- Article 13 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- Article 14 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

15.- Article 15 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillors Bourret, Laporte and Lalonde,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

RESOLVED:- Said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required according to the City Charter being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

16.- Article 16 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

JEUDI, le 27 MARS 1958

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est
en conséquence.

RESOLU:-

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 APR 1958

17.- L'article 17 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117197 voir page 225 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

18.- L'article 18 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117196 voir page 226 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

19.- L'article 19 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117195 voir page 227 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 APR 1958

20.- L'article 20 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117194 voir page 227 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

Modifier 1 mai 58
VP427 Vrc 294
art.106

21.- L'article 21 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117215 voir page 228 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapau, Montpetit,
Guillet, Meunier et M. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

RESOLVED:-

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was
accordingly.

17.- Article 17 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

18.- Article 18 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

19.- Article 19 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

20.- Article 20 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

21.- Article 21 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapau,
Montpetit, Guillet, Meunier and M. Despatis,
it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
 22.- L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 (Pour rapport 117211 voir page 228 volume 51 des rapports)

le 14 APR 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Dubrovsky, Rochon et
 R. Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
 23.- L'article 23 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 (Pour rapport 117212 voir page 228 volume 51 des rapports)

le 14 APR 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
 Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Bourret
 et Laporte,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
 24.- L'article 24 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 (Pour rapport 117276 voir page 229 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Labelle, Clouette, Desjardins
 et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
 25.- L'article 25 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 (Pour rapport 117217 voir page 229 volume 51 des rapports)

le 14 APR 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Lauriault, Lessard, Lépine
 et Mondor, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec
 26.- L'article 26 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
 (Pour rapport 115515-voir page 230 volume 51 des rapports)

le 10 APR 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre Desmarais, Guilbeau!
 Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

22.- Article 22 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Dubrovsky, Rochon
 and R. Savignac, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

23.- Article 23 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
 Bourret and Laporte,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

24.- Article 24 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Labelle, Clouette,
 Desjardins and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

25.- Article 25 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Lauriault, Lessard,
 Lépine and Mondor, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

26.- Article 26 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
 Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon,
 it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

JOURNÉE, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 APR 1958**RESOLU:-**

27.- L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 114309-1 voir page 230 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, O'Flaherty,
Collette et Lecours, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 APR 1958**RESOLU:-**

28.- L'article 28 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116014-1 voir page 231 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Robert, Bourret,
Sigouin et Laporte, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 13 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

29.- Du consentement unanime des membres présents, le Conseil reprend l'étude de l'article 12 de l'ordre du jour à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Viel, qui a été différée à une phase antérieure de la présente séance.

Et, un débat s'engageant, il est de nouveau

Proposé par le conseiller Robert,
Appuyé par les conseillers Bourret, Sigouin et
Lalonde,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

RESOLU:-

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 APR 1958**RESOLU:-**

30.- L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 115486-1 voir page 231 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret et Laporte, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 APR 1958

(Pour rapport 112839-1 voir page 232 volume 51 des rapports)

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

27.- Article 27 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty,
Collette and Lecours, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

28.- Article²⁸ of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Bourret, Sigouin and Laporte, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 13 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

29.- By unanimous consent of the members present, Council resumed consideration of article 12 of the order of the day to ordain the acquisition of the immovables required to extend Viel Street Westward, which had been deferred at a prior stage of the present meeting.

And, a debate arising, it was again

Moved by Councillor Robert,
Seconded by Councillors Bourret, Sigouin
and Lalonde,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

30.- Article 29 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret and Laporte, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

31.- Article 30 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JEUDI, le 27 MARS 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret et Laporte, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

32.- L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 114630-1 voir page 232 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

33.- L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116205-1 voir page 233 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, E.-T. Asselin et
C.C. Brown, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

34.- L'article 33 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 104615 voir page 233 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, E.-T. Asselin
et C.C. Brown, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

35.- L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1555 voir page 234 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, et
Sauvageau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

36.- L'article 35 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3054 voir page 234 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, O'Flaherty et
Lecours, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret and Laporte, it was

that said report be adopted.

32.- Article 31 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, it was

that said report be adopted.

33.- Article 32 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
E.-T. Asselin and C.C. Brown, it was

that said report be adopted.

34.- Article 33 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
E.-T. Asselin and C.C. Brown, it was

that said report be adopted.

35.- Article 34 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes and
Sauvageau, it was

that said report be adopted.

36.- Article 35 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty
and Lecours, it was

that said report be adopted.

JEUDI, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

• 10 APR 1958

37.- L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116013-2 voir page 235 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Shalinsky et
Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller Mayer dissident)

Son Honneur le maire déclare les 8 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

38.- L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117182 voir page 235 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

39.- L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116132-2 voir page 236 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Mayer, Shalinsky et
Snyder,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

VP 236 Vol 294

40.- L'article 39 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

6206-1

(Pour rapport 90006 voir page 236 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapéau
et Gagliardi, il est

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

37.- Article 36 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Shalinsky
and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly. (Councillor Mayer dissenting)

His Worship the Mayor declared the 8 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

38.- Article 37 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

39.- Article 38 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Mayer, Shalinsky
and Snyder,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

40.- Article 39 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais, J.-N. Drapéau and
Gagliardi, it was

JEUDI, le 27 MARS 1958

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

41.- L'article 40 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
6209

(Pour rapport 90000- voir page 237 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

42.- L'article 41 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117216 voir page 237 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet et Meunier, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

43.- L'article 42 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:
6208

(Pour rapport 90000- voir page 238 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin, Bourret et Laporte, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 3/4 voix favorables.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de l'article 43 de l'ordre du jour est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 APR 1958

44.- L'article 44 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117052-2 voir page 238 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

RESOLVED:-

that said report be adopted.

41.- Article 40 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly. (Councillor A. DesMarais, dissenting)

42.- Article 41 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet and Meunier, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

43.- Article 42 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret and Laporte, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 4 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 3/4 affirmative votes.

By unanimous consent of the members present, consideration of article 43 of the order of the day was deferred.

44.- Article 44 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

JOUDI, le 27 MARS 1958

45.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 110928-20 voir page 239 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

46.- L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117213 voir page 239 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 APR 1958

RESOLU:-

47.- L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117171-1 voir page 240 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
il est

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 APR 1958

RESOLU:-

48.- L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117263 voir page 240 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

45.- Article 45 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

46.- Article 46 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi, it was

that said report be adopted.

47.- Article 47 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

that said report be adopted.

48.- Article 48 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was
accordingly.

MEUDY, le 27 MARS 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

10 APR 1958

49.- L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117275 voir page 241 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, J.-N. Drapeau et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence,

50.- L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117214 voir page 241 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et Hamelin, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

51.- L'article 51 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport V-293 voir page 243 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller Pierre DesMarais dissident sur l'item concernant le service du Bien-être Social)

52.- L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 112860-8 voir page 244 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

53.- L'article 53 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1830 voir page 244 volume 51 des rapports)

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

49.- Article 49 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, J.-N. Drapeau and Gagliardi,

T That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly.

50.- Article 50 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, Boulanger and Hamelin, it was

that said report be adopted.

51.- Article 51 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi,

T That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-

accordingly. (Councillor Pierre DesMarais, dissenting on item concerning the Social Welfare Department)

52.- Article 52 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

53.- Article 53 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JUDI, le 27 MARS 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau
et Gagliardi, il est
REQUIS:
que ledit rapport soit adopté.

Son Honour le maire déclare les 10 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

54.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 43 de l'ordre du jour concernant une servitude de passage que la Cie Abbott Laboratories, Ltd, accorde à la Cité pour la construction de l'égout collecteur Notre-Dame de Grâce, qui a été différées à une phase antérieure de la présente séance.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac,
il est

REQUIS: que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

AVIS DE MOTIONS

55.- Le conseiller Emile PIGEON donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voter les crédits nécessaires pour l'installation de parcomètres dans tous les terrains de stationnement appartenant à la Cité."

56.- Le conseiller Emile PIGEON donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité a maintenant la facilité d'engager des constables spéciaux surtout pour faire de la surveillance;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instruction au service de la police d'effectuer une surveillance plus étroite dans les parcs et terrains de jeux."

57.- Le conseiller Emile PIGEON donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'industrie touristique est d'importance primordiale pour Montréal;

ATTENDU que la publicité touristique est faite par divers organismes gouvernementaux et municipaux, des organisations commerciales, les hôtels, les compagnies d'autotaxis et les compagnies de transport;

ATTENDU que nos universités donnent des cours aux guides touristiques et que ces guides sont ensuite dirigés vers diverses institutions comme les compagnies de transport, les hôtels, les grands magasins, etc., et fournissent aux touristes des renseignements qui parfois diffèrent grandement des faits réels;

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 10 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

54.- Council resumed consideration of article 43 of the order of the day concerning a servitude of passage that the Abbott Laboratories, Ltd, grants to the City for the construction of the Notre-Dame-de-Grâce trunk sewer, which had been deferred at a prior stage of the present meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,
it was

RESOLVED:- that this article be struck out of the order of the day.

NOTICES OF MOTIONS

55.- Councillor Emile PIGEON gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of voting the credits necessary to install parking-meters in all parking lots belonging to the City."

56.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City is now enabled to hire special agents especially for security purposes;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Police Department to exert closer supervision in parks and playgrounds."

57.- Councillor Emile PIGEON gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the tourist industry is of primary importance for Montréal;

WHEREAS the touristic publicity is made by various governmental and municipal organisms, commercial organizations, hotels, taxicab companies and transportation companies;

WHEREAS our universities give courses to tourist guides and these guides are afterwards directed towards various institutions such as transportation companies, hotels, departmental stores, etc., and supply to tourists information which sometimes greatly differs from the real facts;

JEUDI, le 27 MARS 1958

ATTENDU qu'il n'y a aucune coordination dans la préparation de la publicité, soit dépliants touristiques, cartes routières, guides pour touristes, etc.;

ATTENDU que la Ville de Montréal vaut bien la peine d'être représentée sous son meilleur aspect, afin que les visiteurs restent le plus longtemps possible, en partant avec la satisfaction d'avoir été parfaitement bien renseignés et d'avoir vu tout ce qu'il y a d'intéressant dans notre métropole;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de créer un organisme ou un corps quelconque qui aurait l'autorité de coordonner tous les efforts dans le domaine touristique;

ATTENDU qu'il faudrait étudier cette question à fond et en venir à une attitude bien définie en la matière;

QUE ce Conseil crée un comité composé de 3 conseillers de chaque catégorie avec pouvoir de s'ajointre et de consulter des experts en la matière, en vue d'étudier cette question du tourisme sous tous les aspects, de faire rapport de ses conditions et de présenter ses recommandations dans le plus bref délai possible, vu que bientôt, soit vers la mi-mai, le touriste sera chez-nous."

58.- Le conseiller CUMMINGS donne avis que, en conformité de l'article 87 des règles du Conseil municipal, il soumettra la proposition suivante:

"QUE les règles du Conseil municipal soient modifiés en y ajoutant après l'article 24 l'article suivant:

"24a.- Subordonnément aux dispositions de la charte concernant le droit du Conseil d'interroger un directeur de service sur le budget de son département au cours de la séance convoquée pour l'étude du budget, aucun directeur ne doit être interrogé pendant plus de vingt minutes par un même membre du Conseil et la durée totale de l'interrogatoire ne doit pas excéder quatre heures."

59.- Le conseiller André DESMARAIS donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'environ 14,000 bulletins de vote ont été annulés dans le cours de la dernière élection;

ATTENDU que la plupart de ces bulletins ont été rejetés parce que les croix étaient faites autrement qu'à la mine ou de forme et grandeur non conformées aux exigences légales;

QUE le Comité exécutif soit prié de faire les représentations nécessaires à qui de droit pour que la loi et les règlements soient modifiés pour que le vote ne soit plus indiqué par une croix à la mine mais par perforation du bulletin de vote au moyen d'un pointon."

60.- Le conseiller Antoine DESPATIS donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Comité exécutif a, le 26 septembre 1957, augmenté le traitement annuel de certains officiers de la Cité;

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

WHEREAS there does not exist any coordination in the preparation of the publicity, touristic pamphlets, road maps, guides for tourist, etc.;

WHEREAS the City of Montréal is well worth being represented under a better light, in order that visitors remain as long as possible and return with the satisfaction of having been perfectly informed and of having seen what is most interesting in our metropolis;

WHEREAS there would be cause to create some type of organism or body which would have the authority to coordinate all efforts in the touristic field;

WHEREAS there would be cause to study this situation thoroughly and to reach a well-defined attitude in this matter;

THAT this Council create a committee makeup of three Councillors of each category with power to add to its number and to consult experts in this respect, in order to study this question of tourism under all its aspects and to report on its findings and to present its recommendations with the least possible delay, as tourists will be here as early as the middle of May."

58.- Councillor CUMMINGS gives notice that, in conformity with Article 87 of the rules of the City Council, he will submit the following motion:

"THAT the rules of the City Council be amended by adding therein after Article 24 the following article:

"24a.- Subordinately to the provisions of the Charter concerning the right of Council to question a Director of department on the budget of his Department during the meeting convened for the study of the budget, no such Director shall be questioned for a period of more than twenty minutes by the same member of Council and the total duration of the questioning shall not exceed four hours."

59.- Councillor André DESMARAIS gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, at the last municipal elections, some 14,000 ballots were cancelled;

WHEREAS most of these ballots were rejected because they had been marked otherwise than with a lead-pencil or in a manner or of a size contrary to the legal requirements;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the necessary representations to the proper parties so that the law and regulations be amended in such a way that the vote be no longer marked with a pencil but by perforating the ballot with a punch.

60.- Councillor Antoine DESPATIS gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Executive Committee has, on September 26th, 1957, increased the annual salary of certain officials of the City;

JEUDI, le 27 MARS 1958

ATTENDU que le Comité exécutif a, le 19 décembre 1957,

- 1.- augmenté de 15%, à compter du 1er mai 1957, le traitement annuel du directeur adjoint des services, des directeurs de services et des assistants-directeurs, ou des directeurs adjoints des services, à l'exception du président de la Commission du Service Civil, du président du Bureau de Revision des estimations et des directeurs et officiers dont le traitement a été rajusté par résolution du Comité exécutif en date du 26 septembre 1957;
- 2.- augmenté de 10% le traitement annuel des employés de la Cité qui ne sont pas assujettis à aucune convention collective de travail;

ATTENDU que le traitement des membres de la Commission du Service Civil et du Bureau de Revision doit être approuvé par le Conseil, sur rapport du Comité exécutif:

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un rapport concernant le rajustement de traitement du président et des membres de la Commission du Service Civil et du président et des membres du Bureau de Revision des estimations."

61.- Le conseiller LAPORTE donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir à tous les électeurs de Montréal une carte d'identité de la Cité établissant son état civil, et ses titres de contribuables, et qu'elle soit exigée lorsque l'électeur se présentera pour voter."

62.- Le conseiller MAYER donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'Université McGill doit sous peu agrandir son stade;

ATTENDU que le stade Molson après cette construction pourra accueillir 4,000 personnes de plus;

ATTENDU que cette augmentation de sièges accroîtra dans une bonne proportion le nombre de véhicules qui devront stationner dans ce secteur;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux directeurs de services concernés pour que le stationnement soit permis sur le terrain de la Cité situé au nord-est du gymnase Currie et d'aménager le dessus du réservoir McTavish en terrain de stationnement."

63.- Le conseiller MEUNIER donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, lors du terme précédent, le Conseil avait formé un Comité d'étude pour réviser le règlement 1756 qui a créé la Commission du Service Civil de Montréal;

ATTENDU que ce Comité n'a pu terminer son travail à cause de la fin du mandat;

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

WHEREAS the Executive Committee has, on December 19th, 1957,

- 1.- increased by 15% as from May 1st, 1957, the annual salary of the Assistant-Director of Departments, of the Director of Departments and of the Assistant-Directors of Departments, with the exception of the Chairman of the Civil Service Commission, of the Chairman of the Board of Revision of Valuations and of the Directors and officials whose salary had been adjusted by resolution of the Executive Committee dated September 26th, 1957;
- 2.- increased by 10% the annual salary of the employees of the City who are not subject to any workin collective agreement;

WHEREAS the salary of the members of the Civil Service Commission and those of the Board of Revision of Valuations has to be approved by Council on report from the Executive Committee.

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, with the least possible delay, a report concerning the adjustment of the salary of the Chairman and of the members of the Civil Service Commission and the Chairman and the members of the Board of Revision of Valuation."

61.- Councillor LAPORTE gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of issuing to all the electors of Montréal a City identity card denoting his civilstatus and his qualifications as a ratepayer and that such card be demanded when the voter goes to the polls."

62.- Councillor MAYER gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS McGill University is to enlarge its stadium in the near future;

WHEREAS Molson Stadium after this construction will be able to accommodate 4,000 more persons;

WHEREAS this increase in seats will augment in a good proportion the number of vehicles which will have to park in this sector of the City;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the directors of departments concerned so that parking be allowed on the City lot located northeast of Currie Gymnasium and to lay-out the top of McTavish Reservoir as a parking lot."

63.- Councillor MEUNIER gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, during the preceding term, Council had formed a study Committee to revise By-law 1756 which created the Civil Service Commission of Montréal;

WHEREAS that Committee could not complete its work because of the termination of the mandate;

JEUDI, le 27 MARS 1958

ATTENDU que le rapport éventuel de ce Comité pourrait rendre de grands services à notre Commission du Service Civil ainsi qu'à tous les services de la Cité;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de mettre sur l'ordre du jour de la prochaine séance un item prévoyant la formation d'un Comité pour étudier l'application et la rédaction du règlement 1756, qui a créé la Commission du Service Civil.".

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C.Blongpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Dominique
MAIRE,
Saint-Dominique
MAIRE.

THURSDAY, MARCH 27th, 1958

WHEREAS the eventual report of that Committee might render great services to our Civil Service Commission as well as to all the City Departments;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of placing on the order of the day of the next meeting an item providing for the formation of a Committee to study the enforcement and drafting of By-law 1756 which created the Civil Service Commission".

Council adjourned SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

C.Blongpré

CITY CLERK.

Saint-Dominique
MAYOR,

Saint-Dominique
MAYOR.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal, s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 29e jour d'avril courant, à dix heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 29th day of April instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTREAL

Hôtel de ville, 25 avril 1958.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le MARDI, VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL courant, à DIX HEURES ET DEMIE du matin, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité,

C. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

MARDI, 29 AVRIL 1958

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Formula CK 1216

Form CK 1216

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Virements de crédits

Transfer of credits

- 2 -

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

To transfer certain credits.

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 3 -

A l'effet de voter un crédit de \$21,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Desautels, de la rue de Marseille jusqu'à l'égout existant au sud de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$21,800.00 to lay a sewer in Desautels Street, from de Marseille Street to the existing sewer south of Sherbrooke Street.

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Legrende, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'est.

To vote a credit of \$7,000.00 to lay a sewer in Legrende Street, from Saint Laurent Boulevard eastward.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$34,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, de la rue Chatelain à la rue Lacordaire.

To vote a credit of \$34,100.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from Chatelain Street to Lacordaire Street.

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,100.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Taylor, de la rue de Salaberry à la rue Viel.

To vote a credit of \$25,100.00 to lay a sewer in Taylor Boulevard, from de Salaberry Street to Viel Street.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Hays, de la rue La Fontaine à la rue Ontario.

To vote a credit of \$18,000.00 to lay a sewer in Hays Avenue, from La Fontaine Street to Ontario Street.

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$23,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Paisley, de la 40e Avenue à la 43e Avenue, et dans la 43e Avenue, de la rue Bélanger à un point situé au nord de la rue Paisley.

To vote a credit of \$23,900.00 to lay a sewer in Paisley Street, from 40th to 43rd Avenues, and in 43rd Avenue, from Bélanger Street to a point north of Paisley Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 9 -
A l'effet de voter un crédit de \$32,700.00 pour la reconstruction de l'égout dans la rue Saint-André, de la rue Sherbrooke à la rue Cherrier.

- 10 -
A l'effet de voter un crédit de \$48,700.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Rosemont, de la rue Duquesne en gagnant l'ouest.

- 11 -
A l'effet de voter un crédit de \$47,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Duquesne, de la rue Turenne au boulevard Rosemont.

- 12 -
A l'effet de voter un crédit de \$45,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Cadillac, de la rue Turenne au boulevard Rosemont.

- 13 -
A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Baillargé, de l'égout existant à l'ouest de la rue Saint-Donat à la rue projetée no 396.

- 14 -
A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ontario, de l'égout existant à l'ouest de la rue St-Donat à la rue projetée no 396.

- 15 -
A l'effet de voter un crédit de \$16,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lafond, de la rue Masson à l'avenue Laurier, et le raccordement de la 14e Avenue à l'avenue Laurier.

- 16 -
A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction d'un égout dans la 12e Avenue, de l'égout existant au sud de la rue Masson à l'avenue Laurier.

- 17 -
A l'effet de voter un crédit de \$36,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Arcand, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

- 9 -
To vote a credit of \$32,700.00 to relay the sewer in Saint-André Street, from Sherbrooke Street to Cherrier Street.

- 10 -
To vote a credit of \$48,700.00 to lay a sewer in Rosemont Boulevard, from Duquesne Street westward.

- 11 -
To vote a credit of \$47,700.00 to lay a sewer in Duquesne Street, from Turenne Street to Rosemont Boulevard.

- 12 -
To vote a credit of \$45,100.00 to lay a sewer in de Cadillac Street, from Turenne Street to Rosemont Boulevard.

- 13 -
To vote a credit of \$5,600.00 to lay a sewer in Baillargé Street, from the existing sewer west of Saint-Donat Street to proposed street No. 396.

- 14 -
To vote a credit of \$8,000.00 to lay a sewer in Ontario Street, from the existing sewer west of Saint-Donat Street to proposed street No. 396.

- 15 -
To vote a credit of \$16,100.00 to lay a sewer in Lafond Street, from Masson Street to Laurier Avenue, and the connection of 14th Avenue with Laurier Avenue.

- 16 -
To vote a credit of \$4,900.00 to lay a sewer in 12th Avenue, from the existing sewer south of Masson Street to Laurier Avenue.

- 17 -
To vote a credit of \$36,700.00 to lay a sewer in Arcand Street, from Boyce Street to Hochelaga Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 18 -
A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Guy, de la rue Guy en gagnant l'est.

To vote a credit of \$11,800.00 to lay a sewer in Guy Avenue, from Guy Street westward.

- 19 -
A l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jean-Lecompte, de la rue Désautels à la rue Arcand.

To vote a credit of \$10,200.00 to lay a sewer in Jean-Lecompte Street, from Desautels Street to Arcand Street.

- 20 -
A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Darling, de la rue Sherbrooke à la rue projetée nos 30-292 et 293 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, et dans cette rue projetée, de la rue Darling à la rue Davidson.

To vote a credit of \$10,900.00 to lay a sewer in Darling Street, from Sherbrooke street to proposed street No. 30-292 and 293 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga, and in this street, from Darling Street to Davidson Street.

- 21 -
A l'effet de voter un crédit de \$31,000.00 pour la reconstruction d'un égout dans la rue Champlain, de la rue de Montigny en gagnant le sud.

To vote a credit of \$31,000.00 to relay a sewer in Champlain Street, from de Montigny Street southward.

Octroi de subventions

- 22 -
A l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.

To make certain grants to various institutions, etc.

Construction de trottoirs

- 23 -
A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desautels, de la rue de Marseille à la rue Jean-Lecompte.

To vote a credit of \$6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desautels Street, from de Marseille Street to Jean-Lecompte Street.

- 24 -
A l'effet de voter un crédit de \$13,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 39e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$13,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 39th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

- 25 -
A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Élie-Blanchard, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Élie-Blanchard Avenue, from Pasteur Street westward.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés d'Ostell Crescent, de la rue Cunard en gagnant le sud.

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lacordaire, de la rue Sherbrooke à la rue de Jumonville.

- 28 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Bossuet, de la rue Sherbrooke à la rue Chauveau.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Saint-Réal, de la rue Viel à la rue Salaberry.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Lotbinière, du parc de Lotbinière à l'avenue de Repentigny, et sur le côté sud de ladite avenue de Lotbinière, de l'avenue de Repentigny à l'avenue Carignan.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du parc de Lotbinière, des trottoirs existants au nord de l'avenue de Lotbinière aux trottoirs existants au sud de cette même avenue.

- 32 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue La Fontaine, de la rue Lyall à l'avenue Hays.

- 33 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Martin, de la rue Saint-Antoine en gagnant le nord.

- 26 -

To vot a credit of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ostell Crescent, from Cunard Street southward.

- 27 -

To vote a credit of \$6,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lacordaire Street, from Sherbrooke Street to de Jumonville Street.

- 28 -

To vote a credit of \$3,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Bossuet Street, from Sherbrooke Street to Chauveau Street.

- 29 -

To vote a credit of \$7,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Saint-Réal Street, from Viel Street to de Salaberry Street.

- 30 -

To vote a credit of \$3,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lotbinière Avenue, from de Lotbinière Park to de Repentigny Avenue, and on the south side of said de Lotbinière Avenue, from de Repentigny Avenue to Carignan Avenue.

- 31 -

To vote a credit of \$6,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lotbinière Park, from the existing sidewalks north of de Lotbinière Avenue to the existing sidewalks south of that same avenue.

- 32 -

To vote a credit of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of La Fontaine Street, from Lyall Street to Hays Avenue.

- 33 -

To vote a credit of \$2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Martin Street, from Saint-Antoine Street northward.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 34 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord du haut-niveau nord du tunnel de la rue de Salaberry, de la rue de Saint-Réal à l'avenue du Bois-de-Boulogne.

- 35 -

To vote a credit of \$1,100.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of the northern high level of de Salaberry Tunnel, from de Saint-Réal Street to Bois-de-Boulogne Avenue.

- 36 -

To vote a credit of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of d'Iberville Street, between Sauvé and Sauriol Streets.

- 37 -

To vote a credit of \$7,700.00 to relay sidewalks on both sides of Lebrun Avenue, from Souligny Avenue to Hochelaga Street.

- 38 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la reconstruction des trottoirs sur les deux côtés de la rue Lepailleur, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

- 39 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Henri-Bourassa, de la rue Chambord à l'avenue du Sacré-Cœur.

- 40 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Bohlé, de la rue Morrice au boulevard Taylor, et de trottoirs permanents sur les deux côtés de la voie ouest du boulevard Taylor, de la rue Viel à la rue Bohlé.

- 41 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Curatteau, de la rue Lecourt à la rue La Fontaine, sur le côté ouest, et de la rue Lecourt à la rue de Lavaltrie, sur le côté est.

- 42 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la constructions de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue LaFontaine, de la rue Frontenac à la rue du Havre.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 42 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Toulouse, de la rue Bossuet à la rue Louis-Veuillot.

- 43 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Guy, de la rue Guy en gagnant l'est.

- 44 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 4^e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

- 45 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jean-Lecompte, de la rue Désautels à la rue Arcand.

- 46 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la voie locale est de la rue de Boucherville, de la rue de Marseille à environ 75 pieds au nord de la place des Cent Associés.

- 47 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Carignan, de l'avenue de Lotbinière en gagnant le sud.

- 48 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, du trottoir existant au nord de la rue Davis à la rue projetée no 331-63.

- 49 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Darling, de la rue Sherbrooke à la rue projetée nos 30-292 et 30-293 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga.

To vote a credit of \$3,400.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Toulouse Street, from Bossuet Street to Louis-Veuillot Street.

To vote a credit of \$1,100.00 to relay a permanent sidewalk on the south side of Guy Avenue, from Guy Street eastward.

To vote a credit of \$4,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 4^e Avenue, from Bélanger Street northward.

To vote a credit of \$4,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jean-Lecompte Street, from Desautels Street to Arcand Street.

To vote a credit of \$15,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of the local street east of de Boucherville Street, from de Marseille Street to about 75 feet north of des Cent Associés Place.

To vote a credit of \$6,400.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Carignan Avenue, from de Lotbinière Avenue southward.

To vote a credit of \$11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson Street, from the existing sidewalk north of Davis Street to proposed street No. 331-63.

To vote a credit of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Darling Street, from Sherbrooke Street to proposed street Nos. 30-292 and 30-293 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 50 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos 30-292 et 30-293 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, de la rue Davidson à la rue Darling.

- 51 -

A l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue de Fleurimont, de la rue Marquette à l'avenue Christophe-Colomb, sur le côté nord, et de la rue Marquette à la rue de Normanville, sur le côté sud.

Construction de pavages

Laying of pavings

- 52 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue Wilderton, au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

- 53 -

A l'effet de voter un crédit de \$23,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desautels, de la rue de Marseille à la rue Jean-Lecompte.

- 54 -

A l'effet de voter un crédit de \$41,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 39^e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

- 55 -

A l'effet de voter un crédit de \$43,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Élie-Blanchard, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest.

- 56 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Ostell Crescent, de la rue Cunard en gagnant le sud.

- 57 -

A l'effet de voter un crédit de \$30,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bossuet, de la rue Sherbrooke à la rue Chauveau.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street Nos. 30-292 and 30-293 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga, from Davidson Street to Darling Street.

To vote a credit of \$19,000.00 to lay permanent sidewalks on Fleurimont Street, from Marquette Street to Christophe-Colomb Avenue, on the north side, and from Marquette Street to Normanville Street, on the south side.

Laying of pavings

To vote a credit of \$9,000.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Wilderton Avenue and north of Côte-Sainte-Catherine Road.

To vote a credit of \$23,300.00 to lay a permanent paving on Desautels Street, from de Marseille Street to Jean-Lecompte Street.

To vote a credit of \$41,200.00 to lay a permanent paving on 39^e Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

To vote a credit of \$43,800.00 to lay a permanent paving on Élie-Blanchard Street, from Pasteur Street westward.

To vote a credit of \$9,600.00 to lay a permanent paving on Ostell Crescent, from Cunard Street southward.

To vote a credit of \$30,700.00 to lay a permanent paving on Bossuet Street, from Sherbrooke Street to Chauveau Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 58 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Saint-Réal, de la rue Viel à la rue de Salaberry.

- 59 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Lotbinière, du parc de Lotbinière à l'avenue de Repentigny.

- 60 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le parc de Lotbinière, du pavage existant au nord de l'avenue de Lotbinière au pavage existant au sud de cette même avenue.

- 61 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue La Fontaine, de la rue Lyall à l'avenue Hays.

- 62 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Martin, de la rue Saint-Antoine en gagnant le nord.

- 63 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le haut-niveau nord du tunnel de la rue de Salaberry, de la rue de Saint-Réal à l'avenue du Bois-de-Boulogne.

- 64 -

A l'effet de voter un crédit de \$41,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Iberville, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

- 65 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la 40e Avenue, au nord de la rue Beaubien.

To vote a credit of \$25,900.00 to lay a permanent paving on de Saint-Réal Street, from Viel Street to de Salaberry Street.

To vote a credit of \$12,700.00 to lay a permanent paving on de Lotbinière Avenue, from de Lotbinière Park to de Repentigny Avenue.

To vote a credit of \$22,400.00 to lay a permanent paving on de Lotbinière Park, from the existing paving north of de Lotbinière Avenue to the existing paving south of this same avenue.

To vote a credit of \$12,800.00 to lay a permanent paving on La Fontaine Street, from Lyall Street to Hays Avenue.

To vote a credit of \$7,300.00 to lay a permanent paving on Saint-Martin Street, from Saint-Antoine Street northward.

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a permanent paving on the north high level of de Salaberry Tunnel, from de Saint-Réal Street to Bois-de-Boulogne Avenue.

To vote a credit of \$41,900.00 to lay a permanent paving on d'Iberville Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

To vote a credit of \$6,300.00 to lay a permanent paving on the lane east of 40th Avenue and north of Beaubien Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 66 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue Belgrave, entre le chemin Upper Lachine et les voies de la compagnie du chemin de fer Canadien Pacifique.

- 67 -

A l'effet de voter un crédit de \$66,300.00 pour l'élargissement et la reconstruction du pavage sur la rue Curatteau, de la rue Lecourt à la rue de Lavaltrie et de la rue de Lavaltrie à la rue La Fontaine.

- 68 -

A l'effet de voter un crédit de \$43,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bohlé, de la rue Morrice au boulevard Taylor, et sur le boulevard Taylor, de la rue Bohlé à la rue Viel.

- 69 -

A l'effet de voter un crédit de \$34,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Albert, de la rue Fulford à la rue Canning.

- 70 -

A l'effet de voter un crédit de \$33,900.00 pour l'élargissement et la reconstruction du pavage sur l'avenue Lebrun, de l'avenue Souligny à la rue Hochelaga.

- 71 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, entre les rues Masson et Dandurand.

- 72 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue LaFontaine, de la rue Frontenac à la rue du Havre.

- 73 -

A l'effet de voter un crédit de \$135,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la voie locale est de la rue de Boucherville, de la rue de Marseille à environ 75 pieds au nord de la Place des Cent Associés.

- 74 -

To vote a credit of \$135,500.00 to lay a permanent paving on the local street east of de Boucherville Street, from de Marseille Street to about 75 feet north of des Cent Associés Place.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 74 -

A l'effet de voter un crédit de \$124,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Fleurimont et le prolongement du boulevard Rosemont, de l'avenue Papineau à la rue de Normanville, et l'élargissement du pavage sur le côté nord de la rue de Fleurimont, de la rue de Normanville à l'avenue Christophe-Colomb.

- 75 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Guy, de la rue Guy en gagnant l'est.

- 76 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 44e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

- 77 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Lecompte, de la rue Désautels à la rue Arcand.

- 78 -

A l'effet de voter un crédit de \$34,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, du pavage existant au nord de la rue Davis à la rue projetée no 331-63.

- 79 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Darling, de la rue Sherbrooke à la rue projetée nos 30-292 et 30-293 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga.

- 80 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée nos 30-292 et 30-293 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, de la rue Davidson à la rue Darling.

- 81 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest du boulevard de La Vérendrye, entre les rues Allard et D'Arcy McGee.

- 74 -

To vote a credit of \$124,100.00 to lay a permanent paving on de Fleurimont Street and the extension of Rosemont Boulevard, from Papineau Avenue to de Normanville Street; and the widening of the paving on the north side of de Fleurimont Street, from de Normanville Street to Christophe-Colomb Avenue.

- 75 -

To vote a credit of \$4,900.00 to lay a permanent paving on Guy Avenue, from Guy Street eastward.

- 76 -

To vote a credit of \$13,700.00 to lay a permanent paving on 44th Avenue, from Bélanger Street northward.

- 77 -

To vote a credit of \$13,200.00 to lay a permanent paving on Jean-Lecompte Street, from Desautels Street to Arcand Street.

- 78 -

To vote a credit of \$34,000.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from the existing paving north of Davis Street to proposed street No. 331-60.

- 79 -

To vote a credit of \$10,500.00 to lay a permanent paving on Darling Street, from Sherbrooke Street to proposed Street Nos. 30-292 and 30-293 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga.

- 80 -

To vote a credit of \$7,900.00 to lay a permanent paving on proposed street Nos. 30-292 and 30-293 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga, from Davidson Street to Darling Street.

- 81 -

To vote a credit of \$25,100.00 to lay a permanent paving on the lanes west of de la Vérendrye Boulevard, between Allard and d'Arcy McGee Streets.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Nominations

Appointments

- 82 -

Recommandant la nomination du conseiller C. Brown comme membre de la Commission de Transport de Montréal en remplacement de M. R. F. Quinn, décédé.

- 83 -

Recommandant la nomination de Me Paul Beaury et des conseillers C. Hugh Hanson et P.-A. Brisebois comme membres du bureau de révision des estimations de la Cité de Montréal.

- 84 -

A l'effet de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme.

COMMISSION ATHLÉTIQUE

ATHLETIC COMMISSION

- 85 -

Nomination des membres de la Commission Athlétique de Montréal.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

- 86 -

Nominations

A l'effet de nommer les membres de la Commission d'Hygiène.

- 87 -

A l'effet de nommer le conseiller Léon Lortie membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'Archéologie et de Numismatique.

- 88 -

A l'effet de nommer le conseiller G. Snyder gouverneur et membre du comité exécutif de l'hôpital Alexandra.

- 89 -

A l'effet de nommer le conseiller M. Shalinsky représentant de la Cité sur le bureau de direction du Jewish General Hospital.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 90 -

À l'effet de nommer le conseiller Albert Guilbeault représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'Institut du Radium.

- 91 -

À l'effet de nommer le conseiller Georges Godin représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc).

- 92 -

À l'effet de nommer le conseiller H. Kliger représentant de la Cité sur le bureau de direction du Jewish Hospital of Hope.

- 93 -

À l'effet de nommer le conseiller Marcel Lafaille membre du comité de surveillance créé par le règlement 2001, tel que modifié.

Autres travaux

- 94 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,000,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, des travaux d'aménagement de parcs et terrains de jeux, y compris la construction de bâtiments, la préparation des plans et autres travaux corrélatifs.

- 95 -

À l'effet de voter du crédit de \$37,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bellerive, de la rue des Ormeaux en gagnant l'est jusqu'à l'égout collecteur.

- 96 -

À l'effet de voter un crédit de \$17,000.00 pour la reconstruction du pavage sur la rue Lepailleur, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

- 97 -

À l'effet de voter un crédit de \$135,000.00 pour l'exécution en régie ou par contrat des travaux requis pour ajouter un troisième étage à l'édifice à bureaux portant les nos civiques 600, 700, 720 et 730 de la rue de Fleurimont, et pour faire les modifications nécessaires aux deux étages existants.

To appoint Councillor Albert Guilbeault the City's representative on the Board of Directors of the Radium Institute.

To appoint Councillor Georges Godin the City's representative on the Board of Directors of Pasteur Hospital (Saint-Luc).

To appoint Councillor H. Kliger the City's representative on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope.

To appoint Councillor Marcel Lafaille a member of the Supervising Committee created by By-law No. 2001 as amended.

Other works

To vote a credit of \$2,000,000.00 to carry out in whole or in part, by contract or day labour, the work of developing parks and playgrounds, including erection of buildings, drafting plans and other correlative works.

To vote a credit of \$37,500.00 to lay a sewer in Bellerive Street, from des Ormeaux Street eastward to the collector sewer.

To vote a credit of \$17,000.00 to relay the paving on Lepailleur Street, from Notre-Dame Street southward.

To vote a credit of \$135,000.00 to carry out by day labour or contract the work needed to add a third storey to the office building bearing civic numbers 600, 700, 720 and 730 de Fleurimont Street, and to make the necessary alterations to the existing two storeys.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 98 -

À l'effet de voter un crédit de \$150,000.00 pour l'installation de conduites principales dans les rues Vimont et Sainte-Catherine, le chemin de la Côte Vertu et dans le boulevard Métropolitain, ainsi que pour l'installation de trois vannes dans l'usine de pompage McTavish.

- 99 -

À l'effet de voter un crédit de \$175,000.00 pour couvrir le remboursement au Conseil des Ports Nationaux des travaux relatifs au prolongement de l'égout collecteur de la rue Duquesne, à travers les quais nos 62-65 dudit Conseil.

Modifications de résolutions

- 100 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 décembre 1956 votant un crédit de \$3,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Saint-Zotique, du haut-niveau est du tunnel de l'avenue Park à l'avenue de l'Esplanade.

- 101 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 31 juillet 1956 votant un crédit de \$6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin.

- 102 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 19 mars 1957 votant un crédit de \$200,700.00 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage sur l'avenue Pine, de la rue Saint-Denis au boulevard Saint-Laurent à un point situé à l'est de la rue Jeanne-Mance.

- 103 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 décembre 1956 votant un crédit de \$60,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée longeant la ligne nord-est du parc Angrignon (côté nord), de la rue Irwin à l'égout existant dans la rue de l'Aqueduc.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 104 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 4 mars 1958 votant un crédit de \$39,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Larose, de la rue Prieur en gagnant le sud.

- 105 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1955 votant un crédit de \$18,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue des Ormeaux, entre les rues Hochelaga et Boyce.

- 106 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 27 mars 1958 décrétant l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour les fins d'une conduite d'aqueduc à l'est de la rue Hogan, au nord de la rue Rachel.

Abrogation de résolution

- 107 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 5 juin 1956 approuvant un projet d'acte d'acquisition, de la succession de madame Victorine Adam-Proulx, au prix de \$10,600.00, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues Dorchester (élargie) et Saint-Urbain.

Crédits supplémentaires

- 108 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$25.00 pour la construction d'un égout dans la voie latérale ouest du haut-niveau du boulevard Cavendish, de l'avenue Western en gagnant le nord jusqu'à l'égout existant.

- 109 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$82.00 pour l'acquisition et la possession préalable du lot no 20-43 du cadastre de la paroisse de la Longue Pointe (rue Chauveau), situé à l'ouest de la rue Dickson.

- 110 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$23,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard des Ormes, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To amend Council's resolution of March 4th, 1958 voting a credit of \$39,100.00 to lay a permanent paving in Larose Street, from Prieur Street southward.

To amend Council's resolution of September 1st, 1955, voting a credit of \$18,300.00 for the construction of a permanent paving on the lanes east of des Ormeaux Street, between Hochelaga and Boyce Streets.

To amend Council's resolution of March 27th, 1958 ordaining the acquisition with prior possession of land needed for the purposes of a water main east of Hogan Street, north of Rachel Street.

Repeal of resolution

- 107 -

To repeal Council's resolution of June 5th, 1956 approving a draft deed of acquisition from the estate of the late Dame Victorine Adam-Proulx, at the price of \$10,600.00, of a lot at the north-east corner of Dorchester Street (as widened) and Saint-Urbain Street.

Additional credits

To vote an additional credit of \$25.00 to lay a sewer in the west lateral street of the high level of Cavendish Boulevard, from Western Avenue northward to the existing sewer.

To vote an additional credit of \$82.00 to acquire with prior possession lot No. 20-43 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe (Chauveau Street), west of Dickson Street.

To vote an additional credit of \$23,900.00 to lay a permanent paving on des Ormes Boulevard, from Sauvé Street southward.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 111 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,732.09 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Parthenais, entre les rues Daoust et Sauvé, et pour le raccordement des rues Prieur et Daoust, entre l'avenue de Lorimier et la rue Rancourt.

- 112 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$10,581.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue Sherbrooke et pour fins de ruelles, entre les rues Shuter et Saint-Denis.

- 113 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$28,743.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre l'avenue Papineau et le boulevard Pie IX.

- 114 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$14,196.20 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest des rues Stanley et Dorchester, pour l'élargissement de la rue Stanley, côté ouest, au sud de la rue Dorchester, pour le déplacement de la rue Osborne, entre les rues Windsor et Drummond et pour un meilleur aménagement des abords ouest de la rue Stanley (élargie), au sud de la rue Dorchester et des abords sud de la rue Osborne (déplacée), à l'ouest de la rue Stanley.

- 115 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,980.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue Amherst.

- 116 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,074.34 pour l'acquisition de la partie de l'immeuble requise pour l'élargissement du côté ouest de la rue Sanguinet, au sud de la rue Sainte-Catherine.

- 117 -

To vote an additional credit of \$2,732.09 to acquire the property required to widen Parthenais Street, between Daoust and Sauvé Streets, and to connect Prieur and Daoust Streets, between de Lorimier Avenue and Raucourt Street.

To vote an additional credit of \$10,581.00 to acquire with prior possession the property needed for a better lay-out of the approaches of Sherbrooke Street, for purposes of lanes between Shuter and Saint-Denis Streets.

To vote an additional credit of \$28,743.00 to acquire with prior possession the immovables needed to widen Rosemont Boulevard, between Papineau Avenue and Pie IX Boulevard.

To vote an additional credit of \$14,196.20 to acquire with prior possession the immovables needed to establish cut-off corners at the northwest intersection of Stanley and Dorchester Streets, to widen Stanley Street, west side, south of Dorchester Street, for the displacement of Osborne Street, between Windsor and Drummond Streets, and for a better lay-out of the western approaches of Stanley Street (widened), south of Dorchester Street, and the southern approaches of Osborne Street (displaced), west of Stanley Street.

To vote an additional credit of \$1,980.00 for the acquisition with prior possession of the immovables needed for a better lay-out of the approaches of Sherbrooke Street, west of Amherst Street.

To vote an additional credit of \$3,074.34 for the acquisition of part of the property required to widen the west side of Sanguinet Street, south of Sainte-Catherine Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 117 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$85,165.46 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue Gatineau et le chemin Remembrance.

- 118 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$13,303.37 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue de Salaberry, entre la rue Pasteur et la Montée de Saint-Laurent.

Expropriations

- 119 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Parkville, entre la rue de Marseille et la ligne sud de la rue Boyce, et de voter un crédit de \$226.00 à cette fin.

- 120 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de la partie est de l'avenue Parkville, entre les rues Boyce et Hochelaga, requise pour fin de rue, et de voter un crédit de \$178.00 à cette fin.

- 121 -

A l'effet de décréter la fermeture, l'acquisition et la possession préalable de certaines ruelles situées à l'est de la rue Chatelain, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger, et de voter un crédit de \$475.00 à cette fin.

- 122 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de certains terrains requis pour l'aménagement de certains angles des ruelles sises au nord du chemin de la Côte-Saint-Antoine, entre les avenues Marcil et Oxford, et de voter un crédit de \$515.00 à cette fin.

- 123 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'un terrain situé au nord du boulevard Gouin, à l'ouest de la rue Jasmin, requis pour la construction d'une station de pompage, et de voter un crédit de \$1,080.00 à cette fin.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Parc-école Saint-Émile

- 124 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et la Commission des Écoles Catholiques de Montréal en vue de l'aménagement du parc-école Saint-Émile, en considération d'une soultre de \$6,792.50 en faveur de la Cité.

- 125 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure pour l'effacement des lignes homologuées établies le 28 février 1950 pour fins d'un parc et d'un terrain de jeux au sud de la rue Rachel, entre les rues Saint-Germain et Davidson, pour l'effacement des lignes homologuées établies le 16 septembre 1887 pour une partie de la rue Darling, au nord de la rue Sherbrooke.

- 126 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles situés au sud de la rue Rachel, entre les rues Saint-Germain et Davidson, pour fins d'un parc et d'un terrain de jeux, et de voter un crédit de \$61,600.00 à cette fin.

Vente de parties de la rue Bronson, etc.

- 127 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de décréter la fermeture d'une partie de la rue Bronson.

- 128 -

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure pour l'effacement des lignes homologuées établies

- a) pour l'aménagement des abords de la rue Dorchester, du côté nord, entre les rues Saint-Urbain et Bronson; et
- b) pour l'élargissement de ladite rue Bronson.

- 129 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à l'Hydro-Québec d'une partie de la rue Bronson.

- 130 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à B. & B. Realty Corporation d'une partie de la rue Bronson.

Saint-Émile School-Park

- 124 -

To approve a draft deed of exchange of land between the City and the Montreal Catholic School Commission for the establishment of the Saint-Émile School-Park, in consideration of a payment of \$6,792.50 in favour of the City.

- 125 -

To instruct the City Attorneys to initiate procedures to erase homologated lines established February 28th, 1950, for park and playground purposes south of Rachel Street, between Saint-Germain and Davidson Street, and to erase the homologated lines established September 16th, 1887, for a part of Darling Street, north of Sherbrooke Street.

- 126 -

To ordain the acquisition with prior possession of certain property located south of Rachel Street, between Saint-Germain and Davidson Street, for park and playground purposes, and to vote a credit of \$61,600.00 for such purpose.

Sale of part of Bronson Street, etc.

- 127 -

Submitting a draft by-law to ordain the closing of a part of Bronson Street.

- 128 -

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedures to erase established homologated lines

- a) for the improvement of the approaches to Dorchester Street, north side, between Saint-Urbain and Bronson Streets; and
- b) to widen said Bronson Street.

- 129 -

To approve a draft deed of sale to Québec Hydro of a part of Bronson Street.

- 130 -

To approve a draft deed of sale to B. and B. Realty Corporation of part of Bronson Street.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 131 -

Vente d'un parc

Relativement à la vente, au prix de \$50,000.00, d'une partie du parc située entre les rues de La Roche et de Normanville, au nord de la rue Everett, aux fins d'y ériger une église.

Entente avec employés

- 132 -

Soumettant, pour se conformer à l'article 65 de la Loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 69, et à un jugement de la Cour Supérieure, confirmé par la Cour d'Appel, les différentes clauses de l'entente du 19 octobre 1953 et de la résolution du Comité exécutif du 21 octobre 1953, concernant les négociations entamées à cette époque entre le Comité exécutif et le Syndicat National des fonctionnaires municipaux.

Projets de règlements

- 133 -

Soumettant un projet de règlement établissant un fonds de pension pour les fonctionnaires de la Cité, leurs veuves et leurs enfants.

- 134 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1756 créant la Commission du service civil de Montréal.

- 135 -

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$35,000,000.00 pour dépenses capitales.

- 136 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2025 pourvoyant à un emprunt de \$25,000,000.00 pour dépenses capitales, tel que modifié.

- 137 -

Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$2,000,000.00 pour fins de souscription de la Cité au fonds de la corporation "Le Centre Sir Georges-Etienne Cartier", constituée en vertu de la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 24, "loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal".

Sale of a park

Concerning the sale, at the price of \$50,000.00, of the park located between de LaRoche and de Normanville Street, north of Everett Street, for the purpose of the erection of a church.

Agreement with employees

- 132 -

Submitting, to be in conformity with Article 65 of the Act 4-5 Elizabeth II, Chapter 69, and a judgment of the Superior Court confirmed by the Court of Appeal, the various provisions of the agreement of October 19th, 1953 and of the resolution of the Executive Committee of October 21st, 1953, concerning the negotiations then undertaken between the Executive Committee and the National Syndicate of Municipal Employees.

Draft by-laws

- 133 -

Submitting a draft by-law establishing a pension fund for the employees of the City, their widows and children.

- 134 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1756 creating the Civil Service Commission of the City of Montréal.

- 135 -

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$35,000,000.00 for capital expenditures.

- 136 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2025 providing for a loan of \$25,000,000.00 for capital expenditures, as amended.

- 137 -

Submitting a draft by-law authorizing a loan of \$2,000,000.00 for purpose of subscription of the City to the fund of the corporation "Le Centre Sir Georges-Etienne-Cartier", constituted in virtue of the Act 4-5 Elizabeth II, chapter 24, "Act to facilitate the establishment and administration of a concert hall in Montréal".

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 138 -

Soumettant un projet de règlement permettant à l'hôpital Saint-Luc de construire et maintenir deux tunnels sous la rue Sanguinet.

- 139 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mount Royal, tel que modifié.

Approbation d'actes

- 140 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à l'hôpital Saint-Luc de construire et maintenir deux tunnels sous la rue Sanguinet pour relier ses édifices.

- 141 -

A l'effet d'approuver un projet d'amendement à la convention intervenue le 18 février 1952 entre la Cité et la Commission Hydroélectrique de Québec relativement à la fourniture d'énergie électrique pour l'éclairage des rues.

- 142 -

A l'effet
a) d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et M. René Brisebois; et
b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 16 juillet 1957 approuvant un projet d'acte à ce sujet.

- 143 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel a) la Cie Abbott Laboratories, Ltd. accorde gratuitement à la Cité une servitude de passage pour la construction, la réparation et l'entretien de l'égout collecteur Notre-Dame de Grâce; et

b) la Cité permet à ladite compagnie de raccorder son égout privé audit collecteur Notre-Dame de Grâce.

- 144 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité accorde en faveur de MM. D. Granata et L. Martinis une main-levée concernant le lot 180-176 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Octroi de subvention

- 145 -

À l'effet d'accorder une subvention de \$50,000.00 au Centre Sir Georges-Etienne Cartier.

Granting of subsidy

- 145 -

To grant a subsidy of \$50,000.00 to the Sir Georges-Etienne Cartier Center.

Nomination

- 146 -

Autorisant le juge en chef de la Cour municipale à nommer M. Armand Beaubien huissier de la Cour municipale.

Appointment

- 146 -

To authorize the Chief Judge of the Municipal Court to appoint Mr. Armand Beaubien a bailiff of the Municipal Court.

Commission de Transport

- 147 -

Transmettant au Conseil

Transportation Commission

- 147 -

a) le rapport de la Commission de Transport de Montréal pour l'exercice terminé le 30 novembre 1957; et

b) le rapport des vérificateurs sur les affaires de ladite Commission pour le même exercice.

RAPPORT DE COMMISSION

- 148 -

Rapport annuel de la Commission du service civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1957.

REPORT OF COMMISSION

- 148 -

Annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ended April 30th, 1957.

Avis de motions.

Notices of motions.

MOTIONS

- 150 -

Conseiller Collette. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au terrain de jeux Leber.

MOTIONS

- 150 -

Councillor Collette. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Leber playground.

Conseiller Collette. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au parc Grand Trunk.

- 151 -

Councillor Collette. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Grand Trunk Park.

Conseiller Collette. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au terrain de jeux Favard.

- 152 -

Councillor Collette. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Favard playground.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 153 -

Conseiller Crompt. — Relativement aux employés de la voie publique remerciés de leurs services en novembre 1956.

- 154 -

Conseiller Cummings. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

- 155 -

Conseiller A. Despatis. — Relativement aux inconvenients causés par l'incinérateur Dickson.

- 156 -

Conseiller Hanley. — Relativement à la formation d'un comité en vue d'amener à Montréal les événements majeurs de sport et d'athlétisme.

- 157 -

Conseiller Hanley. — Relativement au réengagement des employés manuels mis à pied en 1956.

- 158 -

Conseiller Hanley. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au terrain de jeux Butler.

- 159 -

Conseiller Hanley. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au parc Victoriatown.

- 160 -

Conseiller Hanley. — Relativement à un plan d'élimination de taudis dans le district no 2.

- 161 -

Conseiller Hanley. — Relativement à la demande de soumissions pour la construction du Centre Saint-Gabriel.

- 162 -

Conseiller Kliger. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des avenues Van Horne et Westbury.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 163 -

Conseiller Kliger. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Van Horne et du chemin Hillsdale.

- 164 -

Conseiller Labelle. — Relativement à l'installation de terrains de stationnement dans le secteur Saint-Hubert du district no 6.

- 165 -

Conseiller Laberge. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

- 166 -

Conseiller Lecours. — Relativement à la construction de pataugeuses ou jets d'eau au square Richmond.

- 167 -

Conseiller Lecours. — Relativement à la construction d'un centre récréatif pour enfants dans le district no 2.

- 168 -

Conseiller Lépine. — Relativement à un plan d'élimination de taudis dans le district no 1.

- 169 -

Conseiller Loiselle. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au parc Victoriatown.

- 170 -

Conseiller Loiselle. — Relativement à la construction de pataugeuses ou de jets d'eau au parc Saint-Gabriel.

- 171 -

Conseiller Loiselle. — Relativement à l'ouverture de la rue Butler.

- 172 -

Conseiller Loiselle. — Relativement à l'installation de signaux de circulation à l'intersection des rues Centre et Island.

- 163 -

Councillor Kliger. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Van Horne Avenue and Hillsdale Road.

- 164 -

Councillor Labelle. — Concerning the installation of parking grounds in the Saint Hubert sector of District No. 6.

- 165 -

Councillor Laberge. — Concerning the reorganization of the ambulance service.

- 166 -

Councillor Lecours. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Richmond Square.

- 167 -

Councillor Lecours. — Concerning the construction of a recreational centre for children in District No. 2.

- 168 -

Councillor Lépine. — Concerning a slum clearance plan in District No. 1.

- 169 -

Councillor Loiselle. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Victoriatown Park.

- 170 -

Councillor Loiselle. — Concerning the construction of wading pools or sprays in Saint-Gabriel Park.

- 171 -

Councillor Loiselle. — Concerning the opening of Butler Street.

- 172 -

Councillor Loiselle. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Centre and Island Streets.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 173 -

Conseiller Loiselle. — Relativement à la construction du Centre Saint-Gabriel.

- 174 -

Conseiller Meunier. — Relativement à la préparation d'une liste des contrats en cours dans chaque district.

- 175 -

Conseiller Meunier. — Relativement à l'inscription du numéro du district concerné à chaque article de l'ordre du jour.

- 176 -

Conseiller O'Flaherty. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Bourgeoys et Favard.

- 177 -

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'expropriation de la rue Roy jusqu'au parc LaFontaine.

- 178 -

Conseiller Rochon. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

- 179 -

Conseiller Seigler. — Relativement à la réorganisation du service d'ambulance.

- 180 -

Conseiller Cummings. — Relativement au gymnase Notre-Dame-de-Grâce.

- 181 -

Conseiller Cummings. — Relativement à la traversée des rues ailleurs qu'aux intersections.

- 182 -

Conseiller A. Desmarais. — Relativement aux bulletins de vote lors d'élections municipales.

Councillor Cummings. — Concerning jay-walking.

Councillor A. Desmarais. — Concerning the ballots for municipal elections.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 183 -

Conseiller Lafaille. — Relativement au parachèvement du centre récréatif du parc des Conseillers.

- 184 -

Conseiller Mayer. — Relativement à la tenue d'une séance du Conseil tous les mois.

- 185 -

Conseiller Mayer. — Relativement à la quote-part des propriétaires de la construction d'égouts à l'encoignure de deux rues.

- 186 -

Conseiller Mondor. — Relativement à la construction d'habitations à loyers modiques dans certains territoires du district no 1.

- 187 -

Conseiller Robert. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Saint-Hubert et Mistral.

- 188 -

Conseiller Saulnier. — Relativement au premier secteur du projet Jeanne-Mance.

- 189 -

Conseiller Sigouin. — Relativement à la construction de voies étagées à l'intersection du boulevard Gouin et du boulevard Reid.

- 190 -

Conseiller Singer. — Relativement à un système coordonné de signaux de circulation.

- 191 -

Conseiller Snyder. — Relativement à l'émission des licences ou permis de bicyclettes.

- 192 -

Conseiller Snyder. — Relativement à un char allégorique de Montréal, lors de la parade de la coupe Grey.

Councillor Lafaille. — Concerning the completion of the recreational center of park des Conseillers.

Councillor Mayer. — Concerning the holding of a meeting of Council every month.

Councillor Mayer. — Concerning the owners' share in the laying of sewers at the corner of two streets.

Councillor Mondor. — Concerning the construction of low-rental dwellings in certain territories of District No. 1.

Councillor Robert. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Saint-Hubert and Mistral Streets.

Councillor Saulnier. — Concerning the first sector of the Jeanne-Mance project.

Councillor Sigouin. — Concerning the construction of grade separations at the intersection of Gouin Boulevard and Reid Boulevard.

Councillor Singer. — Concerning a coordinated system of traffic lights.

Councillor Snyder. — Concerning the issue of bicycle licenses or permits.

Councillor Snyder. — Concerning a Montreal Float in the Grey Cup parade.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 193 -

Conseiller Aronoff. — Relativement à l'installation de signaux de circulation à l'angle des rues Duluth et Saint-Urbain.

- 194 -

Conseiller Kliger. — Relativement à l'enlèvement de la neige à Montréal.

- 195 -

Conseiller Lafaille. — Relativement à la création d'un comité d'étude du rapport de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal.

- 196 -

Conseiller Laroche. — Relativement aux travaux de prolongement de la rue Saint-Urbain.

- 197 -

Conseillers Laverdure, Delisle et Mathieu. — Relativement au Fonds de Pension et à l'Assurance-Vie des fonctionnaires municipaux (collets blancs).

- 198 -

Conseiller Mayer. — Relativement aux projets de modifications aux règlements et à la charte de la Cité.

- 199 -

Conseiller Roy. — Relativement aux honoraires des colporteurs et solliciteurs.

- 200 -

Conseiller Shalinsky. — Relativement à la construction de pataugeouses dans le parc Mackenzie-King.

- 201 -

Conseiller Singer. — Relativement à la protection des établissements d'affaires au cours de la nuit.

Councillor Laverdure, Delisle and Mathieu. — Concerning the Pension Fund and the Life Insurance of the municipal employees (clerical workers).

Councillor Roy. — Concerning the fees of peddlers and canvassers.

Councillor Shalinsky. — Concerning the construction of wading-pools in Mackenzie-King Park.

Councillor Singer. — Concerning the protection of business establishments during the night.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 202 -

Conseiller Singer. — Relativement à l'installation d'un feu de circulation à la croisée de l'avenue Wilderton ou à celle de l'avenue Hillsdale.

- 203 -

Conseiller Singer. — Relativement à la construction d'une voie élevée à la rue Victoria.

- 204 -

Conseiller Singer. — Relativement à l'installation de pompes d'égouts dans les tunnels.

- 205 -

Conseiller Cummings. — Relativement à la durée d'interrogation des directeurs de services par les membres du Conseil.

- 206 -

Conseiller A. Desmarais. — Relativement à la manière de marquer les bulletins de vote.

- 207 -

Conseiller A. Despatis. — Relativement au traitement des membres de la Commission du Service civil et du Bureau de révision des estimations.

- 208 -

Conseiller Laporte. — Relativement à une carte d'identité pour les électeurs.

- 209 -

Conseiller Mayer. — Relativement au stationnement aux environs du Stade Molson.

- 210 -

Conseiller Meunier. — Relativement à la formation d'un comité pour étudier le règlement de la Commission du Service civil.

- 211 -

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'installation de parcomètres dans les terrains de stationnement de la Cité.

MARDI, LE 29 AVRIL 1958
TUESDAY, APRIL 29th, 1958

- 212 -

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à une surveillance plus étroite de la police dans les parcs et terrains de jeux.

- 213 -

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la formation d'un comité du tourisme.

Councillor E. Pigeon. — Concerning a closer supervision of the police in parks and playgrounds.

- 214 -

Councillor E. Pigeon. — Concerning the creation of a tourist committee.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

tenue le MARDI, 29 avril 1958 à
10 heures 30 du matin.

SONT PRÉSENTS: Son Honour le maire l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre Deslaurais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, L'vesque, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Charles C. Brown, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tezzi, Cloutte, A. Desmarais, Guibeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Neunier, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Féloquin, David, Leroux, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulangier, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourrét, Laporte et Savage.

Du consentement unanime des membres présents, la motion suivante est soumise et lue:

"ATTENDU qu'Israël célèbre son dixième anniversaire comme Etat souverain;

ATTENDU que notre pays a délégué un représentant officiel aux cérémonies commémorant cet événement marquant;

ATTENDU que les Israélites ont contribué en cette ville et à travers notre pays, à la culture de notre nation et à son développement;

ATTENDU que le monde se réjouit du fait que ce peuple a atteint son but de retourner à la Terre Promise après deux mille ans d'exil;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée à l'unanimité des membres présents,
il est

RESOLU:-
que ce Conseil exprime ses félicitations à Israël au nom de ses citoyens juifs et en son propre nom ainsi, que ses voeux les meilleurs de paix, de succès et de prospérité et que le greffier de la Cité soit prié de faire parvenir copie de cette motion au Secrétaire d'Etat du Canada afin qu'elle soit transmise au gouvernement d'Israël."

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac,
il est

RESOLU:-
que soit considéré comme lu et soit ratifié le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 27 mars 1958.

Ledit procès-verbal est en conséquence ratifié et signé par Son Honour le maire et le greffier de la Cité.

SPECIAL COUNCIL MEETING

held on TUESDAY, April 29th, 1958
at 10:30 o'clock A.M.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin,

(for names, see opposite page)

By unanimous consent of the members present, the following motion was submitted and read:

"WHEREAS Israel is celebrating its tenth anniversary as a sovereign state;

WHEREAS our country has sent an official representative to the ceremonies commemorating this momentous event;

WHEREAS Israelites have contributed, in this city and throughout our country, to the culture of our nation and to its development;

WHEREAS the world is rejoicing that this People attained their desire of returning to the Promised Land after two thousand years.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded unanimously by the members present,
it was

RESOLVED:-
that this Council expresses its congratulations to Israel on behalf of its Jewish citizens and in its own name together with best wishes for peace, success and prosperity and that the City Clerk be instructed to dispatch a copy of this motion to the Secretary of State for Canada to be transmitted to the Government of Israel."

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day being read for the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,
it was

RESOLVED:-
that the minutes of the Council meeting held on March 27th, 1958 be considered as read and ratified.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

2.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport V-347 voir page 245 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 MAY 1958

(Pour rapports voir pages 246-255 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

Son Honneur le maire déclare les 78 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres du Conseil, mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime des membres présents, le Conseil procède à l'étude des articles 136 et 137 de l'ordre du jour.

4.- L'article 136 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117365 voir page 309 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2407 voir page 383 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés.

L'article 2 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Hanley dissident)

L'article 3 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Hanley dissident)

TUESDAY, APRIL 29th, 1958.

2.- Article 2 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

3.- Articles 3 to 21 inclusive and 23 to 83 inclusive of the order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

His Worship the Mayor declared the 78 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members of Council, but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of the members present, Council proceeded with the study of articles 136 and 137 of the order of the day.

4.- Article 136 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

RESOLVED:- And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and accordingly.

Council proceeded accordingly with the reading of the draft by-law and the preamble and Article 1 being read, they were agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to. (Councillor Hanley dissenting)

Article 3 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted. (Councillor Hanley dissenting)

MARDI, le 29 AVRIL 1958

5.- L'article 137 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113271-2 voir page 309 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2408 voir page 383 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Les articles 2 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 MAY 1958

6.- L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 112860# voir page 255 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Lafaille et Lauriault retirent leur motion.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-N. Drapeau,

RESOLU:-

que la présente séance du Conseil soit suspendue jusqu'à 3 heures 15 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

5.- Article 137 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and Article 1 being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 2 to 9 inclusive being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 11, 12 and 13 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

6.- Article 22 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,

That the present meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Lafaille and Lauriault withdrew their motion.

It was then,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau,

that the present meeting of Council be suspended until 3:15 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the order of the day.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Et, advenant 3 heures 15 de l'après-midi, ce jour.

Son Honour le maire reprend le fauteuil et les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-M. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Charles C. Brown, Kliger, Mayers, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pilquin, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 22 de l'ordre du jour à l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, laissée en suspens à l'ajournement de la séance de ce matin.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport étant mise aux voix, elle est adoptée et il est
en conséquence.

Son Honour le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Ville, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

7.- L'article 82 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117380 voir page 285 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
et Dupuis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers Lafaille, Godin, Archambault,
Crompt, Aronoff, Bonnier, Angrignon, Mondor, Collette, Hanley, Shalinsky, Dubrovsky, O'Flaherty, Seigler, Kolber, Lépine, Loiselle, M. Despatis, A. Despatis, Hamelin, Lauriault, Lessard, E. Pigeon, et Bertrand,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom du conseiller Dave Rochon à celui du conseiller Ch. C. Brown.

Proposé en sous-amendement par le
conseiller Pierre Desmarais,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom de monsieur Dan O'Hearn à celui du conseiller C. C. Brown.

Le sous-amendement étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

And, at 3:15 o'clock in the afternoon, this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors
Seigler,

(for names, see opposite page)

and Savage being present, Council resumed its meeting.

Council resumed consideration of article 22 of the order of the day to make certain grants to various institutions, etc., left in abeyance at the adjournment of this morning's meeting.

The main motion to adopt said report being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:-

accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

7.- Article 82 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes and Dupuis,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Lafaille, Godin,
Archambault, Crompt, Aronoff, Bonnier,
Angrignon, Mondor, Collette, Hanley,
Shalinsky, Dubrovsky, O'Flaherty, Seigler,
Kolber, Lépine, Loiselle, M. Despatis, A.
Despatis, Hamelin, Lauriault, Lessard, E.
Pigeon and Bertrand,

That said report be amended by substituting therein the name of Councillor Dave Rochon to the name of Councillor Ch. C. Brown.

Moved in sub-amendment by Councillor
Pierre Desmarais,
Seconded by Councillor Snyder,

That said report be amended by substituting the name of Mr. Dan O'Hearn to the name of Councillor C.C. Brown.

The sub-amendment then being put, Council divided as follows:

MARDI, le 29 AVRIL 1953

POUR: Les conseillers Pierre DesMarais, J.-W. Drapeau, Mayer, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Pélquin, David, Singer, Snyder, Lalonde, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (34)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, C. C. Brown, Kliger, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugsley, Collette, Díry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (56)

Ainsi, ledit sous-amendement est rejeté.

Proposé en sous-amendement par
le conseiller Snyder,
Appuyé par le conseiller Pierre DesMarais,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom de monsieur T.-O. Leggett à celui du conseiller C.-C. Brown.

Le sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-W. Drapeau, Lévesque, Goulet, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, David, Leroux, Díry, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (38)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, C.C. Brown, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Boire, Pélquin, Lecours, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugsley, Collette, G. Brown, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage. (55)

Ainsi, ledit sous-amendement est rejeté.

Proposé en sous-amendement par
le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom de monsieur W.P. Kierans à celui du conseiller C.-C. Brown.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents les conseillers Sigouin et Snyder retirent leur motion.

L'amendement étant maintenant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Kolber, Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Guilbeault, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, Cummings, Shalinsky, Dubrovsky et Lalonde. (34)

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

YEAS: Councillors Pierre DesMarais, (34)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (56)

Thus, said sub-amendment was rejected.

Moved in sub-amendment by
Councillor Snyder,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

That said report be amended by substituting the name of Mr. T.-O. Leggett to the name of councillor C.-C. Brown.

The sub-amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Pierre DesMarais, (38)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (55)

Thus, said sub-amendment was rejected.

Moved in sub-amendment by
Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Snyder,

That said report be amended by substituting the name of Mr. W.P. Kierans to the name of Councillor C.C. Brown.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Sigouin and Snyder withdrew their motion.

The amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (34)

(for names, see opposite page)

MARDI, le 29 AVRIL 1958

CONTRE: Les conseillers Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre Desmarais, Lauriault, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lévesque, English, Goulet, Provost, Hanson, C.-C. Brown, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, M.-W. Hayes, Montpetit, Neunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Peloquin, David, Leroux, Langlois, Fugley, Dory, G. Brown, Davidson, Tait, Singer, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret, Laporte et Savage. (61)

Ainsi, ledit amendement est rejeté.

Proposé en amendement par le conseiller Quintal,
Appuyé par le conseiller Snyder,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom de monsieur Paul Coffey à celui du conseiller C.-C. Brown.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers O'Flaherty, J.-O. Asselin, Pierre Desmarais, J.-H. Drapeau, Lévesque, Gagliardi, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Neunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, David, Collette, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (37)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hanley, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, B. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, C.C. Brown, Klinger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Boire, Peloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Honder, Langlois, Fugley, Dory, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, et Savage. (59)

Ainsi, ledit amendement est rejeté.

Proposé en amendement par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Collotte et Goulet,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom de monsieur W.-P. Kierans, employé de la Commission de Transport, à celui du conseiller C.-C. Brown.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Provost soulève un point d'ordre prétendant que monsieur Kierans ne peut être mis en nomination, attendu qu'il ne réside pas dans la Ville de Montréal.

Son Honneur le maire accepte le point d'ordre et déclare la motion hors d'ordre, va que la loi et le règlement créant la Commission de Transport stipule que les représentants de la Ville de Montréal doivent résider à Montréal.

Proposé en amendement par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Rochon et Collotte,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom du conseiller E.W. O'Flaherty à celui du conseiller C.-C. Brown.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

NAYS: Councillors Dupuis, (61)

(for names, see opposite page)

Thus, said amendment was rejected.

Moved in amendment by Councillor
Quintal,
Seconded by Councillor Snyder,

That said report be amended by substituting the name of Mr. Paul Coffrey to the name of Councillor C.-C. Brown.

Said amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors O'Flaherty, (37)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (59)

Thus, said amendment was rejected.

Moved in amendment by Councillor
Hanley,
Seconded by Councillors Collotte and Goulet,

That said report be amended by substituting the name of Mr. W.-P. Kierans, employee of the Transportation Commission, to the name of Councillor C.C. Brown.

And, a debate arising, Councillor Provost rose to a point of order claiming that Mr. Kierans could not be nominated, as he does not reside in Montréal.

His Worship the Mayor agreed to this point of order and declared the motion out of order, as the Law and By-law creating the Transportation Commission stipulates that the representatives of the City of Montréal must reside in Montréal.

Moved in amendment by
Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Rochon and Collotte,

That said report be amended by substituting the name of Councillor E.W. O'Flaherty by the name of Councillor C.-C. Brown.

Said amendment being put, Council divided as follows:

MARDI, le 29 AVRIL 1958

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Kolber, Lafaille, Lépine, M. Despatis, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Collette, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, (33)

CONTRE: Les conseillers Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre DesMarais, Lauriault, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lévesque, English, Coulet, Provost, Hanson, C. C. Brown, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, David, Leroux, Langlois, Pugsley, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage. (64)

Ainsi, ledit amendement est rejeté.

Proposé en amendement par le
conseiller Quintal,
Appuyé par le conseiller Desjardins,

Que ledit rapport soit modifié en y substituant le nom du conseiller
G. Snyder à celui du conseiller C.-C. Brown.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme
suit:

POUR: Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Hanley, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Lévesque, Gagliardi, Kliger, Mayer, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, David, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Lalonde, Robert et Laporte. (37)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Coulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, C. C. Brown, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Bourret et Savage. (60)

Ainsi, ledit amendement est rejeté.

La motion principale à l'effet de nommer le conseiller Charles C. Brown, membre de la Commission de Transport de Montréal, étant mise aux voix, les conseillers Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, LaRoche, Roy, Bourque et Meunier demandent que le vote soit enregistré sur cette motion.

Cette demande est accordée et le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, C. C. Brown, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, Corbeil, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes et Savage. (60)

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

YEAS: Councillors Seigler, (33)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Dupuis, (64)

Thus said amendment was rejected.

Moved in amendment by Councillor Quintal,
Seconded by Councillor Desjardins,Thus said report be amended by substituting the name of Councillor
G. Snyder to the name of Councillor C.C. Brown.

Said amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Hamelin, (37)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (60)

Thus, said amendment was rejected.

The main motion to appoint Councillor Charles C. Brown, member of
the Montreal Transportation Commission, being put, Councillors Pierre
DesMarais, J.-N. Drapeau, LaRoche, Roy, Bourque and Meunier requested that
the vote be registered on this motion.

This request was granted and Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (60)

MARDI, le 29 AVRIL 1958

CONTRE: Les conseillers Rochon, Hamelin, O'Flaherty, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Laverdiere, Lévesque, Coulet, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guibault, Montpetit, Neunier, Angers, Saulnier, Sigouin, David, Leroux, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Lalonde, Robert, Bourret, et Laporte. (37)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est
en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

8.- L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117381 voir page 286 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
et Dupuis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller J.-N. Drapeau,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Laberge, maire suppléant.

La motion des conseillers Pierre DesMarais et J.-N. Drapeau à l'effet que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif étant minoritaire, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Hamelin, Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Lévesque, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guibault, Montpetit, Neunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Félix, Leroux, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (35)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-C. Asselin, Dupuis, McCaughey, Vanier, Lauriault, Lafaille, Godin, Murphy, Laverdiere, Lépine, M. Despatis, English, Coulet, Brisbois, Loiseille, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, David, Leclerc, A. Despatis, Angrignon, Honoré, Langlois, Fuglsley, Collette, Béry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage. (59)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

Il est alors,

Proposé par le conseiller Lortie,
Appuyé par le conseiller Gagliardi,

Que l'étude du rapport présentement devant le Conseil soit différée.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

YEAS: Councillors Rochon, (37)

(for names, see opposite page)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the
majority required for its adoption according to the City Charter, being
the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

8.- Article 83 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes and Dupuis,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau,

That said report be referred back to the Executive Committee for
further study.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor
Laberge, Acting Mayor.

The motion of Councillors Pierre DesMarais and J.-N. Drapeau that
said report be referred back to the Executive Committee being put, Council
divided as follows:

YEAS: Councillors Hamelin, (35)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (59)

Thus, said motion was rejected.

It was then,

Moved by Councillor Lortie,
Seconded by Councillor Gagliardi,

That consideration of the report now before Council be deferred.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Lortie et Gagliardi retirent leur motion.

Son honneur le maire reprend le fauteuil.

Proposé en amendement par le conseiller Gagliardi, Appuyé par le conseiller Godin,

Que M. Paul Beaudry soit nommé membre du bureau de révision des estimations de la Cité.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Hanson déclare, vu que son nom est mentionné dans le rapport du Comité exécutif présentement à l'étude, qu'il n'est pas intéressé à la pension prévue pour les membres du bureau de révision des estimations et qu'il quittera sa fonction dès le moment où sa santé ne lui permettra plus de continuer à l'exercer, sans exiger cette pension.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers Gagliardi et Godin retirent leur motion.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport présentement à l'étude étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, Provost, Hanson, Kliger, M.-W. Hayes, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, Leroux, Mondor, Langlois, Pugsley, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, et Savage. (40)

CONTRE: Les conseillers Rochon, O'Flaherty, Hanley, Kolber, Pierre DesMaraïs, Golin, J.-N. Drapeau, Laverdure, Lépine, Lévesque, Loiselle, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crompt, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, Montpetit, Neunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Collette, Singer, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulangier, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (54)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par le conseiller Pierre DesMaraïs,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre DesMaraïs, Lauriault, Lafaille, Lortie, Golin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Neunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulangier, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958.

And, a debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Lortie and Gagliardi withdrew their motion.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

Moved in amendment by Councillor Gagliardi, Seconded by Councillor Godin,

That Mr. Paul Beaudry be appointed member of the Board of Revision of Valuation of the City of Montréal.

And, a debate arising, Councillor Hanson declared, as his name was mentioned in the report from the Executive Committee now under consideration, that he was not interested in the pension provided for the members of the Board of Revision of Valuation and that he would leave his function as soon as his health would not permit him to continue in office, without claiming such pension.

And, another debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors Gagliardi and Godin withdrew their motion.

The main motion to adopt said report now under consideration being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (40)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Rochon, (54)

Thus, said motion was rejected.

It was then,

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillor Pierre DesMaraïs,

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock P.M., this day.

Councillors Seigler,

. (for names, see opposite page)

and Savage, being present, Council resumed its meeting.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

En l'absence de Son Honneur le maire, le conseiller Laberge, maire suppléant, occupe le fauteuil.

9.- L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117383 voir page 286 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est, en amendement,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller J.-N. Drapeau,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif et que ce dernier soit prié de soumettre au Conseil un projet de règlement à l'effet d'abolir le Comité consultatif du service d'urbanisme.

Son honneur le maire reprend le fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant, Son honneur le maire déclare que la motion est hors d'ordre, vu que ledit amendement est, en vertu de l'article 54 des règles du Conseil, la négation du rapport du Comité exécutif présentement à l'étude.

Le conseiller Pierre DesMarais déclare qu'il ne concourt pas dans l'opinion de Son honneur le maire et demande que son objection soit inscrite au procès-verbal.

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Pierre DesMarais,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Lévesque, Goulet, Gagliardi, Hanson, Klier, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Péroquin, David, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulangier, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage. (42)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Codin, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, B. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Crompt, Aronoff, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Lescours, A. Despatis, Angignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Cillette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand et Corbeil. (49)

Ainsi, ladite motion est rejetée.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

In absence of His Worship the Mayor, Councillor Laberge, Acting Mayor, occupied the Chair.

9.- Article 54 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was, in amendment,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau,

That said report be referred back to the Executive Committee and that the latter be requested to submit to Council a draft by-law to abolish the Consulting Committee of the City Planning Department.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising, His Worship the Mayor declared the motion out of order, as said amendment was, in virtue of article 54 of the Rules of Council, the negation of the report from the Executive Committee now under consideration.

Councillor Pierre DesMarais declared that he did not concur with the opinion of His Worship the Mayor and requested that his objection be registered in the minutes.

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

That said report be referred back to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Pierre DesMarais, (42)

. (for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Seigler, (49)

Thus, said motion was rejected.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Proposé en amendement par le
conseiller Mondor,
Appuyé par les conseillers Lafaille, Angrignon,
Lauriault et Bégin,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y
substituant les noms qui y sont mentionnés par les suivants:

"J.-H. Dupuis, W.-E. Lauriault, E.-W. O'Flaherty, Max Seigler,
G. Angrignon, A. Despatis, H. Cummings, Nat Aronoff, J.-R. Bonnier,
C. McDougall, G. Vanier et P.-J. Bertrand."

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus
ample étude.

Après certaines remarques, du consentement unanime des membres présents,
les conseillers Pierre DesMarais et Sigouin retirent leur motion.

Il est alors,

Proposé en sous-amendement par
le conseiller Crompt,
Appuyé par les conseillers David et Leroux,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y
substituant les noms qui y sont mentionnés par les suivants:

"J.-H. Dupuis, W.-E. Lauriault, E.-W. O'Flaherty, J. Corbeil,
G. Angrignon, A. Despatis, H. Cummings, Nat Aronoff, J.-R. Bonnier,
C. McDougall, G. Vanier et P. Bertrand."

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Dupuis, M. Despatis, Loiselle, Provost, Crompt,
Kliger, David, Lecours et Corbeil. (9)

CONTRE: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley,
J.-O. Asselin, McDougall, Vanier, Pierre DesMarais, Lauriault,
Lafaille, Lortie, Godin, J.-B. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lepine,
Lévesque, English, Goulet, Brisebois, E.-T. Asselin, Archambault,
Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Mayer,
Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guillet,
Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand,
Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, A. Despatis,
Angrignon, Mondor, Langlois, Fugley, Collette, Dáry, G. Brown,
Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu,
LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Bourque, Guillet,
Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde,
Robert, Bourret, Laporte et Savage. (82)

Ainsi, ledit sous-amendement est rejeté.

Proposé en nouveau sous-amendement
par le conseiller Murphy,
Appuyé par le conseiller Lortie,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y
substituant les noms des conseillers Boulanger et Snyder à ceux des
conseillers Aronoff et A. Despatis y mentionnés.

Et, un débat s'engageant, les conseillers Snyder et Boulanger déclinent
l'honneur d'être nommés membres de ce Comité.

Du consentement unanime du Conseil, ladite motion est alors retirée.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Moved in amendment by
Councillor Mondor,
Seconded by Councillors Lafaille,
Angrignon, Lauriault and Bégin,

That the report now before Council be amended by substituting the
names mentioned therein by the following:

"J.-H. Dupuis, W.-E. Lauriault, E.-W. O'Flaherty, Max Seigler,
G. Angrignon, A. Despatis, H. Cummings, Nat Aronoff, J.-R. Bonnier,
C. McDougall, G. Vanier and P.-J. Bertrand."

And, a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin,

That said report be referred back to the Executive Committee for
further study.

After certain remarks, by unanimous consent of the members present,
Councillors Pierre DesMarais and Sigouin withdrew their motion.

It was then,

Moved in sub-amendment by
Councillor Crompt,
Seconded by Councillors David and Leroux,

That the report now before Council be amended by substituting the
names mentioned therein by the following:

"J.-H. Dupuis, W.-E. Lauriault, E.-W. O'Flaherty, J.- Corbeil,
G. Angrignon, A. Despatis, H. Cummings, Nat Aronoff, J.-R.
Bonnier, C. McDougall, G. Vanier and P.-J. Bertrand."

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Dupuis, M. Despatis, Loiselle, Provost, Crompt,
Kliger, David, Lecours and Corbeil. (9)

NAYS: Councillors Seigler, (82)

(for names, see opposite page)

Thus, said sub-amendment was rejected.

Moved again in sub-amendment
by Councillor Murphy,
Seconded by Councillor Lortie,

That the report now before Council be amended by substituting
the names of Councillors Boulanger, and Snyder to the one of Coun-
cillors Aronoff and A. Despatis therein mentioned.

And, a debate arising, Councillors Snyder and Boulanger declined
the honor to be appointed members of this Committee.

By unanimous consent of Council, said motion was then withdrawn.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Le conseiller Kliger déclare ici que lors de la mise aux voix de la motion des conseillers Crompt et David, il s'est trompé lorsqu'il a donné son vote en faveur de ladite motion qui biffait le nom du conseiller Seigler comme membre de cette commission.

L'amendement des conseillers Mondor, Lafaille, Angrignon, Lauriault, et Bégin étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Godin, Lavendure, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand et Savage. (52)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Lévesque, Goulet, Mayer, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guibault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Félix, David, Singer, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret et Laporte. (39)

Ainsi, ledit amendement est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

10.- L'article 85 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination des membres de la Commission Athlétique de Montréal.

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Loiselle, Crompt, Lauriault,
Lessard, Lépine et Mondor,

Que le conseiller Léopold Pigeon soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers A. Despatis, E.-T. Asselin,
L. Pigeon, Godin et Mondor,

Que le conseiller Marcel Despatis soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, les conseillers Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Landes, LaRoche, et Roy demandent que le vote soit enregistré sur cette motion.

Cette demande est accordée et le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Lauriault, Lafaille, Godin, Lavendure, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Boire, Félix, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, Mayrand et Corbeil. (49)

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Councillor Kliger, declared

The amendment of Councillors Mondor, Lafaille, Angrignon, Lauriault, and Bégin then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (52)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (39)

Thus, said amendment was adopted and it was accordingly.

10.- Article 85 of the order of the day being read to consider the appointment of the members of the Montreal Athletic Commission.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Loiselle, Crompt,
Lauriault, Lessard, Lépine and Mondor,

That Councillor Léopold Pigeon be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors A. Despatis, E.-T.
Asselin, L. Pigeon, Godin and Mondor,

That Councillor Marcel Despatis be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Councillors Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Landes, LaRoche, and Roy asked that the vote be registered on this motion.

This request was granted and Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (49)

(for names, see opposite page)

MARDI, le 29 AVRIL 1958

CONTRE: Les conseillers Vanier, Pierre Desmarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Lévesque, English, Goulet, Hanson, Mayer, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, David, Langlois, Singer, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage. (41)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Boire,
Appuyé par les conseillers Cummings, Archambault et
L. Pigeon,

Que le conseiller Charles Mayer soit nommé membre de la Commission
Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme
suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Pierre Desmarais, Lauriault, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lévesque, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Klinger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Pélquin, David, Leccours, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage. (85)

CONTRE: Les conseillers Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis et A. Despatis. (5)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Lauriault,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, G. Brown,
Davidson et Cummings,

Que le conseiller E.-T. Asselin soit nommé membre de la Commission
Athlétique de Montréal.

Question de privilège

Le conseiller Meunier soulève une question de privilège et déclare qu'il essaie, dans la mesure du possible, de respecter les décisions du président de l'assemblée. Il demande en retour le même respect dudit président. Il ajoute que depuis l'appel de l'item présentement à l'étude, il s'est levé 3 fois pour demander la parole. Le maire l'a vu dit-il mais a feint de l'ignorer et lui refuse la parole. Il soutient qu'il a vu Son Honneur le maire faire des signes à des conseillers en vue de leur accorder la parole. Il soutient également qu'il a droit de parole malgré que Son Honneur le maire la lui refuse, vu qu'il l'a donnée à 5 ou 6 conseillers qui s'étaient levés après lui.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

NAYS: Councillors Vanier, (41)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

Moved by Councillor Boire,
Seconded by Councillors Cummings,
Archambault and L. Pigeon,

That Councillor Charles Mayer be appointed member of the Montreal
Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (85)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Lafaille, Godin, Lépine, M. Despatis and A. Despatis. (5)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

Moved by Councillor Lauriault,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, G.
Brown, Davidson and Cummings,

That Councillor E.-T. Asselin be appointed member of the Montreal
Athletic Commission.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Meunier rose to a question of privilege and declared that he tried, as much as possible, to respect the decision of the Chairman of the meeting. He asked in return for the same respect from the said Chairman. He added that since the item presently under study was called, he rose three times to ask for the floor. The Mayor never saw him, so he says, but feigned to ignore him and refused him the floor. He maintained that he had seen His Worship the Mayor make signs to Councillors in order to give them the floor. He maintained also that he had the right to speak although His Worship the Mayor refused to give him such right, as he had given it to five or six councillors who rose after him.

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Il termine en priant la galerie de la presse de rapporter ses paroles dans les journaux.

Son honneur le maire donne raison au conseiller Meunier mais soutient qu'à chaque fois qu'il s'est levé il y en avait 10 autres qui s'étaient levés en même temps; il ajoute qu'il ne peut voir tous les conseillers à la fois, il lui faut prendre une décision dans chaque cas et alors il n'a pas le choix et qu'à part celui à qui il a donné la parole, les autres doivent attendre car il ne peut l'accorder à tout le monde à la fois.

Parlant sur la même question de privilège, le conseiller Sigouin déclare que lorsque le maire suppléant a pris le fauteuil, il a vu quelques conseillers lui demander de leur accorder la parole plutôt qu'à d'autres.

Le conseiller Laberge nie absolument les avances du conseiller Sigouin et déclare catégoriquement qu'il n'a pas et qu'il n'a jamais pris aucun engagement avec quelques conseillers que ce soit.

Le conseiller Pierre Desmarais proteste contre les méthodes qui ont été suivies jusqu'à maintenant et impute cela à l'absence de procédure établie.

Il termine en disant qu'il faudra en appeler à des autorités supérieures.

La motion des conseillers Lauriault, J.-O. Asselin, G. Brown, Davidson et Cummings étant maintenant mise aux voix, les conseillers Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Roy, LaRoche et Boulanger demandent que le vote soit enregistré sur cette motion.

Cette demande est accordée et le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, C'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Coulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Angers, Marchand, Laberge, Letellier de St-Just, Boire, Féloquin, Leclerc, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugles, Collette, Déry, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Lemieux, Bégin, Mayrand, Corbeil, Sauvageau, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Laporte et Savage. (73)

CONTRE: Les conseillers Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Lévesque, Clouette, A. Desmarais, Montpetit, Meunier, Saulnier, Sigouin, Singer, Desjardins, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Boulanger et Bourret. (18)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Angrignon,
Appuyé par les conseillers Lépine, Lauriault, Lafaille,
Lessard, Loiselle, Laberge, Marchand et
E.-T. Asselin,

Que le conseiller Raymond Mondor soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, les conseillers Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Roy, LaRoche et Boulanger demandent que le vote soit enregistré sur cette motion.

Cette demande est accordée et le Conseil se partage comme suit:

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

He ended by requesting the Press Gallery to report his words in the newspapers.

His Worship the Mayor said that Councillor Meunier was right but maintained that each time he rose, there were ten others who rose at the same time; he added that he could not see all the councillors at the same time, that he had to make a decision in each case and that he had no choice, and outside of the one to whom he had granted the floor, the others must wait as he could not grant the floor to everyone at once.

Speaking on the same question of privilege, Councillor Sigouin stated that when the Acting Mayor took the Chair, he had seen some councillors ask him to grant them rather than to others the right to speak.

Councillor Laberge absolutely denied the allegations of Councillor Sigouin and declared categorically that he had not and had never taken any engagement with any councillor whatsoever.

Councillor Pierre DesMarais protested against the procedure which had been followed until now and blamed this on the absence of any established procedure.

He ended by stating that an appeal would have to be made to higher authorities.

The motion of Councillors Lauriault, J.-O. Asselin, G. Brown, Davidson, and Cummings now being put, Councillors Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Roy, LaRoche, and Boulanger requested that the vote be registered on this motion.

This request was granted and Council divided as follows:

YEAS: Councillors Seigler, (73)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Lévesque, Clouette, A. Desmarais, Montpetit, Meunier, Saulnier, Sigouin, Singer, Desjardins, Quintal, Roy, Bourque, Guillet, Landes, Boulanger and Bourret. (18)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

Moved by Councillor Angrignon,
Seconded by Councillors Lépine, Lauriault,
Lafaille, Lessard, Loiselle, Laberge,
Marchand and E.-T. Asselin,

That Councillor Raymond Mondor be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Councillors Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Roy, LaRoche and Boulanger requested that the vote be registered on this motion.

This request was granted and Council divided as follows:

MARDI, le 29 AVRIL 1958

POUR: Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Lauriault, Lafaille, Godin, Laverdure, Lépine, M. Despatis, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, M.-W. Hayes, Marchand, Laberge, Boire, Pélouquin, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Bégin, Mayrand, Mrs. Saul Hayes et Savage. (54)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, Lortie, J.-N. Drapeau, Murphy, Lévesque, English, Goulet, Kliger, Mayer, Labelle, Tezzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, David, Singer, Snyder, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Lalonde, Robert, Bourret, et Laporte. (39)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Loiselle, Crompt,
O'Flaherty, Mondor, Angrignon, Lauriault et
Lépine, il est

RESOLU:- que le conseiller Léopold Pigeon soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Lauriault,
Appuyée par les conseillers Lafaille, Gagliardi,
Godin, Loiselle, Lessard, E. Pigeon, M. Despatis
et L. Pigeon, il est

RESOLU:- que le conseiller E.-T. Asselin soit nommé vice-président de la Commission Athlétique de Montréal.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

Les conseillers Léopold Pigeon et E.-T. Asselin remercient ici les membres du Conseil de la marque de confiance qu'ils viennent de leur témoigner et assurent ces derniers de leur entière collaboration. /nent

11.- L'article 86 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117384 voir page 287 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Pierre DesMarais,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

YEAS: Councillors Seigler, (54)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (39)

Thus, said motion was adopted and it was
accordingly.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Loiselle,
Crompt, O'Flaherty, Mondor, Angrignon,
Lauriault and Lépine, it was

that Councillor Léopold Pigeon be appointed Chairman of the Montreal Athletic Commission.

On motion of Councillor Lauriault,
Seconded by Councillors Lafaille, Gagliardi,
Godin, Loiselle, Lessard, E. Pigeon,
M. Despatis and L. Pigeon, it was

that Councillor E.-T. Asselin be appointed Vice-Chairman of the Montreal Athletic Commission.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

Councillors Léopold Pigeon and E.-T. Asselin thanked the members of Council for their mark of confidence they have shown them and assured the latter of their entire collaboration.

11.- Article 86 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Pierre DesMarais,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Proposé en amendement par le conseiller Lortie,
Appuyé par les conseillers Letellier de St-Just, Vanier et Archambault,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y substituant le nom du docteur Armand Frappier à celui du docteur Roméo Boucher.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, ladite motion est retirée.

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller M.-W. Hayes,

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise étant la majorité des membres présents.

12.- L'article 87 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117382 voir page 287 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

13.- L'article 88 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117382-2 voir page 288 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par
le conseiller Snyder,
Appuyé par le conseiller Cummings,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y substituant le nom du conseiller G. Brown à celui du conseiller Snyder.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

14.- L'article 89 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117382-3 voir page 288 volume 51 des rapports)

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

Moved in amendment by Councillor Lortie,
Seconded by Councillors Letellier de St-Just, Vanier and Archambault,

That the report now before Council be amended by substituting the name of Dr. Armand Frappier to the one of Dr. Roméo Boucher.

And, another debate arising, by unanimous consent of the members present, said motion was withdrawn.

It was then,

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

Hon. Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required being the majority of the members present.

12.- Article 87 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- Article 88 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Snyder,
Seconded by Councillor Cummings,

That the report now before Council be amended by substituting the name of Councillor G. Brown to the one of Councillor Snyder.

RESOLVED:- Said amendment being put, it was adopted and it was accordingly.

14.- Article 89 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

MARDI, le 29 AVRIL 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

15.- L'article 90 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117382-4 voir page 289 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Proposé en amendement par le
conseiller Guilbeault,
Appuyé par le conseiller Clouette,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié en y
substituant le nom du conseiller Louis-Philippe Laporte à celui du conseiller
Albert Guilbeault.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la
majorité requise pour leur adoption, selon la charte de la Cité, étant la
majorité des membres présents.

16.- L'article 91 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117382-1 voir page 289 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Godin,

Le Conseil s'adjourne au MERCREDI, le 30 avril 1958, à 12 heures 05 du
matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Langlais

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Jeannevin
MAIRE,

J. Dasselin
MEMBRE PRESIDENT.

TUESDAY, APRIL 29th, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis and Gagliardi, it was

that said report be adopted.

15.- Article 90 of the order of the day being read to consider the
following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis, Pierre
DesMarais, J.-N. Drapeau and
Gagliardi,

That said report be adopted.

Moved in amendment by
Councillor Guilbeault,
Seconded by Councillor Clouette,

That the report now before Council be amended by substituting
the name of Councillor Louis-Philippe Laporte to the one of Councillor
Albert Guilbeault.

Said amendment being put, it was adopted and it was
accordingly.

His Worship the Mayor declared the 4 above reports adopted, the
majority required for their adoption, according to the City Charter, being
the majority of the members present.

16.- Article 91 of the order of the day being read to consider the
following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Godin,

That Council adjourn until WEDNESDAY, April 30th, 1958, at 12:05
o'clock A.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

C. Langlais

CITY CLERK.

Saint-Jeannevin
MAJOR,

PRESIDING MEMBER.

SEANCE SPECIALE AJOURSEE

tenue le MERCREDI, 30 avril 1958
à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McCouagli, Vanier, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Coullet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Klinger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guillebeault, Bonnier, H.-L. Hayes, Montpetit, Neunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, Péloquin, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 91 de l'ordre du jour à l'effet de nommer le conseiller Georges Godin représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc), laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 20 avril courant.

Et, un débat s'engageant,

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller
Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller J.-N. Drapeau,

RESOLU:- que ce Conseil s'adjourne au JEUDI, le 1er mai 1958, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

MAIRE,
J. Sartorius
MEMBRE PRESIDENT.

ADJOURNED SPECIAL MEETING

Held on WEDNESDAY, April 30th, 1958
at 12:05 o'clock in the morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair:

Councillors Seigler,

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed consideration of article 91 of the order of the day to appoint Councillor Georges Godin the City's representative on the Board of Director of Pasteur Hospital (Saint-Luc), left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 20th, instant.

And, a debate arising,

It was the,

On motion of Councillor
Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor J.-N. Drapeau,

RESOLVED:- that this Council adjourn until THURSDAY, May 1st, 1958, at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

E. Longpré

CITY CLERK.

Sartorius
MAYOR,
J. Sartorius
PRESIDING MEMBER.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

tenue JEUDI, le 1er mai 1958 à
3 heures 30 de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son honneur le maire l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, David, Leroux, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, Dery, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 91 de l'ordre du jour à l'effet de nommer le conseiller Georges Godin représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc), laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 30 avril 1958.

Et, un débat s'engageant,

La motion des conseillers Lafaille, J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis et Gagliardi à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lafaille, Godin, Murphy, Laverdure, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crompt, Kliger, Aronoff, R. Savignac, Bonnier, Boire, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Bégin, F. Drapeau, et Savage. (46)

CONTRE: Les conseillers Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Lévesque, Hanson, Mayer, Tozzi, Clouette, Guilbeault, Montpetit, Meunier, Angers, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, David, Singer, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Robert, Bourret et Laporte. (29)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

2.- L'article 92 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11738 voir page 289 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis et Gagliardi,

ADJOURNED SPECIAL MEETING

HELD ON THURSDAY, MAY 1st, 1958
at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed consideration of article 91 of the order of the day to appoint Councillor Georges Godin the City's representative on the Board of Directors of Pasteur Hospital (Saint-Luc), left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 30th, 1958.

And, a debate arising,

The motion of Councillors Lafaille, J.-M. Savignac, M.-W. Hayes, Dupuis and Gagliardi, to adopt said report then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (46)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Pierre DesMarais, (29)

Thus, said motion was adopted and it was accordingly.

2.- Article 92 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Dupuis and
Gagliardi,

JOULI, le 1er MAI 1958

Que l'edit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'article 93 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page 290 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lauriault,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis et Pierre Desmarais, il est

RESOLU:- que l'edit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la
majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la
majorité des membres présents.

4.- L'article 94 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page 290 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

que l'edit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le maire quitte le fauteuil
et y est remplacé par le conseiller Laberge, maire suppléant.

Le débat se continue et Son Honneur le maire reprend le
fauteuil.

Il est alors,

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par les conseillers Montpetit, J.-N. Drapeau,
M. Despatis, Bourque et Guillet,

Que le rapport présentement à l'étude soit modifié en y incluant
un paragraphe relativement à la construction d'un chalet au parc Lalancette.

Et, un nouveau débat s'engageant, Son Honneur le maire déclare
la motion des conseillers Meunier, Montpetit, J.-N. Drapeau, M. Despatis, Bourque
et Guillet hors d'ordre.

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Godin,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour,
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

THURSDAY, MAY 1st, 1958

That said report be adopted,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

3.- Article 93 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lauriault,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis and Pierre DesMarais, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the
majority required for their adoption according to the City Charter, being
the majority of the members present.

4.- Article 94 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was
replaced by Councillor Laberge, Acting Mayor.

The debate continued and His Worship the Mayor resumed the
Chair.

It was the,

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillors Montpetit, J.-N.
Drapeau, M. Despatis, Bourque and Guillet,

That the report now under consideration be amended by including
a paragraph concerning the construction of a chalet at Lalancette Park.

And, another debate arising, His Worship the Mayor declared the
motion of Councillors Meunier, Montpetit, J.-N. Drapeau, M. Despatis, Bourque
and Guillet out of order.

It was then,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Godin,

that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day,
to continue the study of the present order of the day.

JEUDI, le 1er MAI 1958

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Son Honour le maire reprend le fauteuil et les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Laverdiere, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Guibault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, David, Leroux, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et Savage étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 94 de l'ordre du jour à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000,000 pour l'exécution des travaux d'aménagement de parcs et terrains de jeux, laissée en suspens à l'ajournement de la séance de cet après-midi.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Lortie,

Que le rapport présentement devant le Conseil soit modifié

- a) en y biffant dans les 4e et 5e lignes les mots "y compris la construction de bâtiments", qui représente un montant de \$ 525,000.00; et
- b) que le montant de \$ 2,000,000.00 y mentionné, soit changé à \$ 1,475,000.00.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Lauriault, Lafaille, Godin, Laverdiere, Lépine, M. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, L. Pigeon, Provost, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, R. Savignac, Tozzi, A. Desmarais, Guibault, M.-W. Hayes, Marchand, Letellier de St-Just, Boire, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Langlois, Pugsley, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Shalinsky, Dubrovsky, Mathieu, Lemieux, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Laporte et Savage. (54)

CONTRE: Les conseillers Hanley, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau, Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Mayer, Aronoff, Labelle, Clouette, Bonnier, Montpetit, Angers, Saulnier, Sigouin, Mondor, Collette, Singer, Desjardins, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger, Lalonde et Bourret. (25)

Ainsi, ledit amendement est adopté.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport, tel que modifié, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

5.- L'article 95 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1611oir page 290 volume 551 des rapports)

THURSDAY, MAY 1st, 1958

And, at 8:30 o'clock P.M., this day.

His Worship the Mayor resumed the Chair and Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

and Savage, being present, Council resumed its meeting.

Council resumed consideration of article 94 of the order of the day to vote a credit of \$2,000,000 to carry out in whole or in part, the work of developing parks and playgrounds, left in abeyance at the adjournment of this afternoon's meeting.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Lortie,

That the report now before Council be amended

- a) by striking in the fourth and fifth lines the words "including the construction of buildings", that represents a sum of \$525,000.00; and
- b) that the sum of \$2,000,000 therein mentioned, be changed to \$1,475,000.00.

And, a debate arising and said amendment being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (54)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Hanley, (25)

Thus, said amendment was adopted.

The main motion to adopt said report, as amended, then being put, it was adopted and it was

accordingly.

5.- Article 95 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JEUDI, le 1er MAI 1958

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que l'édit rapport soit adopté.

Son honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.
6.- L'article 96 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3134 voir page 291 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis,

Que l'édit rapport soit adopté.

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Dupuis et J.-N. Drapeau,

RESOLU:-

que l'édit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Son honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

9 MAY 1958

(Pour rapport 117363-1 voir page 291 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Labelle, Tozzi, Clouette,
Desjardins et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que l'édit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

9 MAY 1958

(Pour rapport 117377 voir page 291 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi, il est

RESOLU:-

que l'édit rapport soit adopté.

9.- L'article 99 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117378 voir page 292 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que l'édit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 1st, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

6.- Article 96 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes,
Sauvageau, Boulanger and A. Despatis,

That said report be adopted.

It was then,

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Dupuis and J.-N. Drapeau,

that said report be referred back to the Executive Committee.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee by the vote of the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

97.- Article 97 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Labelle, Tozzi, Clouette,
Desjardins and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

8.- Article 98 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
Hayes, Dupuis, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

9.- Article 99 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger and A. Despatis, it was

RESOLVED:-

that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

JEUDI, le 1er MAI 1958

10.- L'article 100 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117378 voir page 292 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Labelle, Tozzi, Clouette,
Desjardins et Gagliardi, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

11.- L'article 101 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3095 voir page 293 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte et Saulnier, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

12.- L'article 102 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3096 voir page 293 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Dubrovsky, Kolber, Aronoff,
Rochon et R. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

13.- L'article 103 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1603 voir page 294 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angrignon, Lauriault, Lessard,
Lépine et Mondor, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

14.- L'article 104 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3030 voir page 294 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Sigouin, Bourret,
Laporte et Saulnier, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 1st, 1958

10.- Article 100 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Labelle, Tozzi, Clouette,
Desjardins and Gagliardi, it was

that said report be adopted.

11.- Article 101 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte and Saulnier, it was

that said report be adopted.

12.- Article 102 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dubrovsky, Kolber,
Aronoff, Rochon and R. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

accordingly.

13.- Article 103 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angrignon, Lauriault,
Lessard, Lépine and Mondor, it was

that said report be adopted.

14.- Article 104 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte and Saulnier, it was

that said report be adopted.

JEUDI, le 1er MAI 1958

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

15.- L'article 105 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3137 voir page 295 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

VP 378 Vol 294
nt 21

16.- L'article 106 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117215 voir page 295 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet et M. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

VP 43 Vol 293
nt 138

17.- L'article 107 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

47-1

(Pour rapport 100272- voir page 296 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers David, Klinger, Singer,
Mayer et Shalinsky, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

18.- L'article 108 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-1612 voir page 296 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, G. Brown,
Davidson, E.-T. Asselin et Cummings, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

19.- L'article 109 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116038- voir page 296 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger et A. Despatis, il est

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

20.- L'article 110 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-3148 voir page 297 volume 51 des rapports)

THURSDAY, MAY 1st, 1958

15.- Article 105 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- Article 106 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet and M. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- Article 107 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Klinger, Singer,
Mayer and Shalinsky, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- Article 108 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, G. Brown,
Davidson, E.-T. Asselin and Cummings, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- Article 109 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- Article 110 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JEUDI, le 1er MAI 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Sigouin, Bourret,
Laporte et Saulnier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

14 MAY 1958

21.- L'article 111 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117376 voir page 297 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte et Saulnier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

14 MAY 1958

22.- L'article 112 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116360-1 voir page 298 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers David, Klinger, Singer, Mayer,
Shalinsky, Dubrovsky, Kolber, Seigler, Aronoff,
Rochon et R. Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

14 MAY 1958

23.- L'article 113 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 115587-1 voir page 298 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit,
Guillet, et M. Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

14 MAY 1958

24.- L'article 114 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 114951-2 voir page 299 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Klinger, Singer,
Mayer et Shalinsky,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

THURSDAY, MAY 1st, 1958

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte and Saulnier,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

21.- Article 111 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte and Saulnier, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- Article 112 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Klinger, Singer,
Mayer, Shalinsky, Dubrovsky, Kolber, Seigler,
Aronoff, Rochon and R. Savignac, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- Article 113 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet and M. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- Article 114 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Klinger,
Singer, Mayer and Shalinsky,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

25.- L'article 115 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 116529-voir page 299 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

26.- L'article 116 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 109945-voir page 300 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Dubrovsky, Kolber, Seigler,
Aronoff, Rochon et R. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

27.- L'article 117 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 106758-voir page 300 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Kliger, Singer,
Mayer et Shalinsky,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

28.- L'article 118 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 115530-voir page 301 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lalonde, Sigouin, Bourret,
Laporte et Saulnier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

29.- L'article 119 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117354 voir page 301 volume 51 des rapports)

THURSDAY, MAY 1st, 1958

25.- Article 115 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Corbeil, Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

26.- Article 116 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dubrovsky, Kolber,
Seigler, Aronoff, Rochon and R. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

27.- Article 117 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Kliger, Singer,
Mayer and Shalinsky,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

28.- Article 118 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Sigouin,
Bourret, Laporte and Saulnier, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

29.- Article 119 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JEUDI, le 1er MAI 1958

RESOLU:-

que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

30.- L'article 120 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117367 voir page 302 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin et A. Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

31.- L'article 121 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117356 voir page 303 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau, Montpetit, Guillet et M. Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

32.- L'article 122 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117355 voir page 304 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, G. Brown,
Davidson, E.-T. Asselin et Cummings,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 MAY 1958

33.- L'article 123 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117356 voir page 305 volume 51 des rapports)

THURSDAY, MAY 1st, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin and A. Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor A. Desmarais dissenting)

30.- Article 120 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Landes, Sauvageau,
Boulanger, Hamelin and A. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor A. Desmarais dissenting)

31.- Article 121 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Draueau,
Montpetit, Guillet and M. Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor A. Desmarais dissenting)

32.- Article 122 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
G. Brown, Davidson, E.-T. Asselin, and
Cummings,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor A. Desmarais dissenting)

33.- Article 123 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

JUIN, le 1er MAI 1958

RESOLU:-

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret, Laporte et Saulnier, il est

que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller A. Desmarais dissident)

Son Honour le maire déclare les 27 rapports ci-dessus adoptés,
la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant
la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

RESOLU:-

Sur la proposition du conseiller
J.-M. Savignac,
Appuyé par le conseiller Gagliardi,
il est

que les articles 124, 125, 126, 127, 128, 129 et 130 de l'ordre du jour
soient biffés.

34.- L'article 131 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 90000 voir page 305 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lalonde, Robert, Sigouin,
Bourret, Laporte et Saulnier,

que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Robert,
Appuyé par les conseillers Laporte, Saulnier, Bourret,
Sigouin et Lalonde,

que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus
ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, les conseillers Godin, Hanley,
Vanier, E. Pigeon, O'Flaherty et Gagliardi demandent que le vote soit enregis-
tré sur cette motion.

La demande est accordée et le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Rochon, J.-O. Asselin, McDougall, Kolber, Pierre
Desmarais, J.-N. Drapeau, Laverdière, English, Brisebois, E.-T.
Asselin, L. Pigeon, Provost, Hanson, Kliger, Mayer, Labelle, Tozzi,
Clouette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, Montpetit, Heunier
Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just,
Boire, David, Leroux, Langlois, Pugsley, G. Brown, Tait, Singer,
Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin,
Mayrand, Cortesil, Bourque, Guillet, Landes, Sauvageau, Boulanger,
F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Lalonde, Robert, Bourret, Laporte et
Savage. (59)

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, O'Flaherty, Hanley, Vanier,
Lauriault, Lafaille, Godin, Murphy, Lépine, M. Despatis, Loiselle,
Gagliardi, E. Pigeon, Bertrand, Lessard, Crospit, Aronoff, R. Savignac,
E.-N. Hayes, Leccours, A. Despatis, Angrignon, Moncor, Collette,
Davidson, Cummings, Shalinsky et Dubrovsky. (23)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

RESOLVED:-

THURSDAY, MAY 1st, 1958

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret, Laporte and Saulnier, it was

that said report be adopted. (Councillor A. Desmarais dissenting)

His Worship the Mayor declared the 27 above reports adopted, the
majority required for their adoption according to the City Charter, being
the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor
J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Gagliardi,
it was

RESOLVED:-

that articles 124, 125, 126, 127, 128, 129 and 130 of the order of the day
be struck out.

34.- Article 131 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lalonde, Robert,
Sigouin, Bourret, Laporte and Saulnier,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Robert,
Seconded by Councillors Laporte, Saulnier,
Bourret, Sigouin and Lalonde,

That said report be referred back to the Executive Committee for
further study.

Said motion being put, Councillors Godin, Hanley, Vanier, E. Pigeon,
O'Flaherty and Gagliardi asked that the vote be registered on this motion.

This request was granted and Council divided as follows;

YEAS: Councillors Rochon, J.-O. Asselin, (59)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors J.-M. Savignac, (23)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

JEUDI, le 1er MAI 1958

Son honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Il est alors,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Lauriault,

RESOLU:- que ce Conseil s'adjourne au VENDREDI, le 2 mai 1958, à 3 heures 15 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Longpré

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Jeanne
MAIRE,
Pasquelin
MEMBRE PRESIDENT.

THURSDAY, MAY 1st, 1958

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee by the vote of the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

It was then,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,

RESOLVED:- that this Council adjourn until FRIDAY, May 2nd, 1958, at 3:15 o'clock P.M., to continue the study of the present order of the day.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

E. Longpré

CITY CLERK.

Saint-Jeanne
MAYOR,
Pasquelin
PRESIDING MEMBER.

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

tenu le VENDREDI, le 2 mai 1958 à
3 heures 15 de l'après-midi.

SONT PRÉSENTS: Son honneur le maire l'honorable sénateur Sarto Fournier, au fauteuil;

Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Dupuis, McDougall, Kolber, Pierre Deslauriers, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, J.-A. Drapeau, Murphy, Laverdure, Lépine, H. Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Cloutette, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Neunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Letellier de St-Just, Poire, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Mondor, Langlois, Fugeley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Dubrovsky, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Robert, Bourret, et Laporte.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 132 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-130-26voir page 306 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
 Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 Dupuis et Gagliardi,

Que le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil soit déposé aux archives et que soit approuvée l'entente mentionnée dans le 1er paragraphe dudit rapport, laquelle est contenue dans un rapport en date du 19 octobre 1953 soumis au Comité exécutif et ratifiée par ce dernier le 21 octobre 1953.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RECOLU:-

en conséquence.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par le vote de la majorité des membres présents, comme l'exige la charte de la Cité, et que l'entente a été approuvée par le même partage de voix.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Laberge, maire suppléant.

A ce stade de la séance, Son Honneur le maire entre dans la salle des délibérations, accompagné de M. Liberace, artiste de cinéma et de la télévision, de passage dans notre cité. Il lui souhaite la plus cordiale bienvenue dans la métropole et l'invite à dire quelques mots.

Monsieur Liberace remercie Son honneur le maire et le Conseil du chaleureux accueil qui lui est accordé et fait part de la grande joie qu'il a éprouvée à visiter notre belle cité.

ADJOURNED SPECIAL MEETING

held on FRIDAY, May 2nd, 1958 at
3:15 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Honorable Senator Sarto Fournier, in the Chair;

Councillors J.-M. Savignac,

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Article 132 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
 Hayes, Dupuis and Gagliardi,

That the report from the Executive Committee now before Council be filed of record and that be approved the agreement mentioned in the 1st paragraph of said report, which is contained in a report dated October 19th, 1953 submitted to the Executive Committee and ratified by the latter on October 21st, 1953.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report filed of record by the majority of the members present, as the City Charter required it, and that the agreement had been approved by the same division.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Laberge, Acting Mayor.

At this stage of the meeting, His Worship the Mayor entered the Council Room, accompanied by Mr. Liberace, Movie and Television artist, passing through our City. He wished him the most cordial welcome to the Metropolis and invited him to speak.

Mr. Liberace thanked His Worship the Mayor and the Council for the cordial welcome towards him and told them of the great joy he felt visiting our City.

VENDREDI, le 2 MAI 1958

2.- L'article 133 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117346 voir page 308 volume 51 des rapports)
 (Pour règlement 2410 voir page 384 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 et J.-N. Drapeau, il est

EXCLU:-

que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 11 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par le conseiller M.-W. Hayes,

que ledit article 12 soit modifié en biffant le mot "actif" aux deux endroits où il y apparaît.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 12, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 13 à 21 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 22 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Lafaille,
 Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

que ledit article 22 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y ajoutant, dans la composition de la Commission du Fonds de pension, le président de la Commission du Service Civil, un membre additionnel du Syndicat et en y changeant le quorum de 4 à 5 membres.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 22, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 23, 24 et 25 étant lus, ils sont agréés.

L'article 26 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 27 à 32 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 33 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par le conseiller M.-W. Hayes,

que l'article 33 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 33.- Le présent règlement n'a pas pour effet de modifier en aucune façon les droits et obligations de tout pensionnaire reconnu comme tel avant sa mise en vigueur, sous réserve des dispositions de l'article 41 du présent règlement."

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

2.- Article 133 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
 Hayes, and J.-N. Drapeau, it was

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 11 inclusive being read, they were agreed to.

Article 12 being read and a debate arising, it was

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

That said article 12 be amended by striking therein the word "active" at the two places where it appeared.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted.

Article 12, as amended, was then agreed to.

Articles 13 to 21 inclusive being read, they were agreed to.

Article 22 being read and a debate arising, it was

Moved by Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That said article 22 of the draft by-law now before Council be amended by adding therein, in the composition of the Pension Fund Commission, the Chairman of the Civil Service Commission, an additional member of the Syndicat and by changing therein the quorum from 4 to 5 members.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted.

Article 22, as amended, was then agreed to.

Articles 23, 24 and 25 being read, they were agreed to.

Article 26 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 27 to 32 inclusive being read, they were agreed to.

Article 33 being read and a debate arising, it was agreed to.

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

That article 33 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 33.- The present By-law shall not have the effect of amending in any way the rights and obligations of every pensioner recognized as such before its coming into force, under reserve of the provisions of Article 41 of the present By-law."

VENDREDI, le 2 MAI 1958

2.- L'article 133 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117346 voir page 308 volume 51 des rapports)
 (Pour règlement 2410 voir page 384 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
 et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 11 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par le conseiller M.-W. Hayes,

Que ledit article 12 soit modifié en biffant le mot "actif" aux deux endroits où il y apparaît.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 12, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 13 à 21 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 22 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller Lafaille,
 Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

Que ledit article 22 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y ajoutant, dans la composition de la Commission du Fonds de pension, le président de la Commission du Service Civil, un membre additionnel du Syndicat et en y changeant le quorum de 4 à 5 membres.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 22, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 23, 24 et 25 étant lus, ils sont agréés.

L'article 26 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 27 à 32 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 33 étant lu et un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
 Appuyé par le conseiller M.-W. Hayes,

que l'article 33 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 33.- Le présent règlement n'a pas pour effet de modifier en aucune façon les droits et obligations de tout pensionnaire reconnu comme tel avant sa mise en vigueur, sous réserve des dispositions de l'article 41 du présent règlement."

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

2.- Article 133 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillors J.-M. Savignac, M.-W.
 Hayes, and J.-N. Drapeau, it was

that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 11 inclusive being read, they were agreed to.

Article 12 being read and a debate arising, it was

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

That said article 12 be amended by striking therein the word "active" at the two places where it appeared.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted.

Article 12, as amended, was then agreed to.

Articles 13 to 21 inclusive being read, they were agreed to.

Article 22 being read and a debate arising, it was

Moved by Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That said article 22 of the draft by-law now before Council be amended by adding therein, in the composition of the Pension Fund Commission, the Chairman of the Civil Service Commission, an additional member of the Syndicat and by changing therein the quorum from 4 to 5 members.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted.

Article 22, as amended, was then agreed to.

Articles 23, 24 and 25 being read, they were agreed to.

Article 26 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 27 to 32 inclusive being read, they were agreed to.

Article 33 being read and a debate arising, it was agreed to.

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
 Seconded by Councillor M.-W. Hayes,

That article 33 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 33.- The present By-law shall not have the effect of amending in any way the rights and obligations of every pensioner recognized as such before its coming into force, under reserve of the provisions of Article 41 of the present By-law."

VENDREDI, le 2 MAI 1953

Ces droits et obligations demeurent et à cette fin le fonds de pension et la Commission du fonds de pension créés par le présent règlement continuent le fonds de pension et la Commission du fonds de pension établis par le règlement no 1149."

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 33, tel que remplacé, est alors agréé.
Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lauriault.

L'article 34 étant lu, il est

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par le conseiller Dupuis,

Que l'article 34 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y ajoutant la phrase suivante:

"La Cité ne versera aucune contribution pour la période antérieure au 1er décembre 1953."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 34, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 35 étant lu, il est agréé.

L'article 36 étant lu, il est

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller Dupuis, il est

RESOLU:- que l'article 36 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y ajoutant la phrase suivante:

"La Cité ne versera aucune contribution pour la période antérieure au 1er décembre 1953."

L'article 36, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 37 à 42 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

REXLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

3.- L'article 134 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117347 voir page 308 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2409 voir page 383 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qu'il y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

"Such rights and obligations shall remain and for such purpose the Pension Fund and the Pension Fund Commission established by the present By-law shall continue the Pension Fund and the Pension Fund Commission established by By-law No. 1149."

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted.

Article 33, as replaced, was then agreed to.

The Acting Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Lauriault.

Article 34 being read, it was

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Dupuis,

That article 34 of the draft by-law now before Council be amended by adding thereto the following sentence:

"The City shall not pay any contribution for the period prior to December 1st, 1953."

Article 34, as amended, was then agreed to.

Article 35 being read, it was agreed to.

Article 36 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Dupuis, it was

RESOLVED:- that article 36 of the draft by-law now before Council be amended by adding thereto the following sentence.

"The City shall not pay any contribution for the period prior to December 1st, 1953."

Article 36, as amended, was then agreed to.

Articles 37 to 42 inclusive being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, Dupuis,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, now be adopted.

3.- Article 134 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac, Dupuis,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Articles 1 and 2 being read and a debate arising, they were agreed to.

VENDREDI, le 2 MAI 1958

Le conseiller Lauriault quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Provost.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, J.-N.
Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

4.- L'article 135 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117202 voir page 309 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2411 voir page 383 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 13 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'article 138 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117368 voir page 309 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2412 voir page 383 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Dubrovsky, Kolber,
Aronoff, Rochon et R. Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 16 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Dubrovsky, Kolber,
Aronoff, Rochon et R. Savignac, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'article 139 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117340 voir page 309 volume 51 des rapports)
(Pour règlement 2413 voir page 382 volume 51 des rapports)

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

Councillor Lauriault left the Chair and was replaced by Councillor Provost,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted.

4.- Article 135 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 13 inclusive being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi,
it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted.

5.- Article 138 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dubrovsky, Kolber,
Aronoff, Rochon and R. Savignac, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Articles 1 to 16 inclusive being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dubrovsky, Kolber,
Aronoff, Rochon, and R. Savignac, it was

RESOLVED:- that said draft by-law now be adopted.

6.- Article 139 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

VENDREDI, le 2 MAI 1958

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers David, Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder,

Que l'edit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil
procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

Son honneur le maire reprend le fauteuil.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et
l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est mis aux voix et le
Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers J.-M. Savignac, Rochon, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Kolber, Pierre Desmarais, Lauriault, Godin, J.-N. Drapeau, Murphy, Lépine, M. Despatis, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Lessard, Crompt, Kliger, Mayer, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, A. Desmarais, Bonnier, M.-W. Hayes, Beaunier, Angers, Marchand, Laberge, Sigouin, Letellier de St-Just, Boire, David, Lecours, A. Despatis, Angrignon, Honor, Landry, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Snyder, Mathieu, LaRoche, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Corbeil, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Bourret et Laporte. (67)

CONTRE: Les conseillers Dupuis, Lafaille, Lortie, English, L. Pigeon, Labelle, Clouette, Montpetit, Saulnier, Bégin, Mayrand, Bourque et Robert. (13)

Ainsi, l'edit article 1 est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers David, Kliger, Singer,
Mayer, Shalinsky et Snyder, il est

RESOLU:-

que l'edit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son honneur le maire déclare les 5 règlements ci-dessus adoptés, la
majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la
majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Il est alors

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Lauriault,

RESOLU:-

que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures du soir, ce jour,
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures du soir, ce jour, le conseiller Laberge,
maire suppléant, prend le fauteuil et les conseillers O'Flaherty, J.-O. Asselin,
Dupuis, McDougall, Kolber, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lortie,
Godin, J.-N. Drapeau, Lavendure, Lépine, English, Brisebois, Loiselle,
Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Lessard, Kliger, Mayer,

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky and Snyder,

That said report be filed of record and that Council proceed with
the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was
accordingly.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and
article 1 being read and a debate arising, it was put and Council divided
as follows:

YEAS: Councillors J.-M. Savignac, (67)

(for names, see opposite page)

NAYS: Councillors Dupuis, Lafaille, Lortie, English, L. Pigeon, Labelle,
Clouette, Montpetit, Saulnier, Bégin, Marchand, Bourque and Robert. (13)

Thus, said article 1 was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors David, Kliger,
Singer, Mayer, Shalinsky and Snyder, it was

that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 5 above by-laws adopted, the
majority required for their adoption according to the City Charter, being
the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

It was then

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,

RESOLVED:-
that the present meeting be suspended until 8 o'clock P.M., this day, to
continue the study of the present order of the day.

And, at 8 o'clock P.M., this day, Councillors Laberge, Acting Mayor, resumed
the Chair and Councillors O'Flaherty,

VENDREDI, le 2 MAI 1958

Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, A. Desmarais, Bonnier, M.-W. Hayes, Montpetit, Meunier, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Letellier de St-Just, Boire, David, Lecours, A. Despatis, Angignon, Mondor, Langlois, Pugsley, Collette, G. Brown, Davidson, Cummings, Tait, Singer, Shalinsky, Mathieu, Desjardins, Lemieux, Quintal, Roy, Bégin, Mayrand, Corbeil, Bourque, Landes, Sauvageau, Boulanger, F. Drapeau, Mrs. Saul Hayes, Bourret et Laporte étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Son Honneur le maire entre dans la salle des délibérations et reprend le fauteuil.

7.- L'article 140 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

8-1
(Pour rapport 11735 voir page 310 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kolber et Aronoff,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

9 MAY 1958

(Pour rapport 11735 voir page 310 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et
Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

9.- L'article 142 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

116528-1
(Pour rapport voir page 311 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Labelle, Tozzi et
Desjardins,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, il est

Proposé par le conseiller A. Desmarais,
Appuyé par le conseiller Landes,

Que ledit rapport soit modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:
"Que la signature de M. Henri Jarry ne soit pas absolument requise dans le projet d'acte d'échange entre la Cité et M. René Brisebois et que le projet d'acte soit modifié si ledit Henri Jarry ne voulait ou ne pouvait signer le projet d'acte."

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

RESOLU:-

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

Aronoff, Labelle,

(for names, see opposite page)

and Laporte being present, Council resumed its meeting.

His Worship the Mayor entered the Council Room and resumed the Chair.

7.- Article 140 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kolber and
Aronoff, it was

that said report be adopted.

8.- Article 141 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes,
Dupuis, Pierre DesMarais,
J.-N. Drapeau and Gagliardi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

accordingly.

9.- Article 142 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Labelle, Tozzi
and Desjardins,

That said report be adopted.

And, a debate arising, it was

Moved by Councillor A. Desmarais,
Seconded by Councillor Landes,

That said report be amended by adding thereto the following paragraph:
"That the signature of Mr. Henri Jarry be not absolutely required in
the draft deed of exchange between the City and Mr. René Brisebois and that the
draft deed be amended if said Henri Jarry did not want or could not sign the
draft deed."

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

accordingly.

VENDREDI, le 2 MAI 1958

Proposé par le conseiller A. Desmarais,
Appuyé par le conseiller Landes,

Que l'article 3 des conditions du projet d'acte d'échange entre la Cité et M. René Brisebois soit remplacé par le suivant:

"3.- Chacun des échangistes paiera une moitié du coût des présentes et de son enregistrement."

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime des membres présents, les conseillers A. Desmarais et Landes retirent leur motion.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport, tel que modifié, étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

10.- L'article 143 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11737 voir page 311 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

11.- L'article 144 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 90000-6206-3 voir page 312 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, et Guillet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

12.- L'article 145 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113271-22 voir page 312 volume 51 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais et J.-N. Drapeau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 6 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

Moved by Councillor A. Desmarais,
Seconded by Councillor Landes,

That article 3 of the conditions of the draft deed of exchange between the City and Mr. René Brisebois be replaced by the following:

"3.- Each exchanger shall pay half the cost of the present and its registration."

And, another debate arising, by unanimous consent of the members present, Councillors A. Desmarais and Landes withdrew their motion.

The main motion to adopt said report, as amended, being put, it was adopted and it was accordingly.

10.- Article 143 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais, and J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- Article 144 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Bourque, J.-N. Drapeau,
Montpetit, and Guillet, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- Article 145 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis,
Pierre DesMarais and J.-N. Drapeau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

His Worship the Mayor declared the 6 above reports adopted, the majority required for their adoption according to the City Charter, being the majority of the members present, but at least 34 affirmative votes.

VENDREDI, le 2 MAI 1958

13.- L'article 146 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport F-1965 voir page 313 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

14.- L'article 147 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 117 voir page 313 volume 51 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers M.-W. Hayes, Dupuis,
J.-N. Drapeau et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

15.- L'article 148 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1957.

Pour rapport 117420

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-M. Savignac, M.-W. Hayes,
Pierre DesMarais, J.-N. Drapeau et Gagliardi,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Son Honneur le maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été déposés aux archives, la majorité requise à cette fin selon la charte de la Cité, étant la majorité des membres présents.

AVIS DE MOTIONS

16.- Le conseiller BOURRET donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de compléter l'aménagement du boulevard Gouin, et de soumettre au Conseil un rapport à cette fin."

17.- Le conseiller BOURRET donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

13.- Article 146 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to the City Charter, being the majority of the members present.

14.- Article 147 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors M.-W. Hayes, Dupuis,
J.-N. Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record.

15.- Article 148 of the order of the day being read to consider the annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ended April 30th, 1957.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-M. Savignac,
M.-W. Hayes, Pierre DesMarais, J.-N.
Drapeau and Gagliardi, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports filed of record, the majority required to this purpose according to the City Charter, being the majority of the members present.

NOTICES OF MOTIONS

16.- Councillor BOURRET gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of completing the laying out of Gouin Boulevard and to submit a report to this Council."

17.- Councillor BOURRET gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

VENDREDI, le 2 MAI 1958

"ATTENDU que de l'avis général, de trop nombreuses irrégularités ont entaché l'élection municipale d'octobre 1957 avant pendant et après le jour de la votation;

ATTENDU que l'officier rapporteur en charge de cette élection doit incessamment soumettre un rapport sur ses constatations avec recommandation pour enrayer les irrégularités et corriger les anomalies;

ATTENDU que pour atteindre sa fin, une élection, en régime démocratique, doit être la plus parfaite possible;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de mettre sur l'ordre du jour d'une prochaine séance un item prévoyant la formation d'un comité pour étudier les causes d'irrégularités et les remèdes à apporter à la tenue d'élections municipales."

18.- Le conseiller CORBEIL donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le 26 décembre de chaque année soit désigné comme jour de fête municipale."

19.- Le conseiller A. DESPATIS donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Comité exécutif a, le 26 septembre 1957, augmenté le traitement annuel de certains officiers de la Cité;

ATTENDU que le Comité exécutif a, le 19 décembre 1957,

1.- augmenté de 15%, à compter du 1er mai 1957, le traitement annuel du directeur adjoint des services, des directeurs de services et des assistants-directeurs ou des directeurs adjoints de services, à l'exception du président de la Commission du service civil, des directeurs et officiers dont le traitement a été rajusté par résolution du Comité exécutif en date du 26 septembre 1957;

2.- augmenté de 10% le traitement annuel des employés de la Cité qui ne sont pas assujettis à aucune convention collective de travail;

ATTENDU que le traitement des membres de la Commission du Service Civil doit être approuvé par le Conseil, sur rapport du Comité exécutif;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un rapport concernant le rajustement de traitement du président et des membres de la Commission du Service Civil."

20.- Le conseiller HANLEY donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire des piscines en plein air dans le district no 2."

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

"WHEREAS, in the general opinion, too numerous irregularities occurred during the municipal election of October 1957, before, during and after voting day;

WHEREAS the Returning Officer in charge of this election is to submit without delay a report on his findings, with recommendations to remove irregularities and correct anomalies;

WHEREAS, to attain its end, an election in a democratic society must be as perfect as possible;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of placing on the order of the day of an early meeting an item providing for the creation of a committee to study the causes of irregularities and corrections to be made in the holding of a municipal elections."

18.- Councillor CORBEIL gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the 26th of December of each year be appointed as a civic holiday."

19.- Councillor A. DESPATIS gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Executive Committee has, on September 26th, 1957, increased the annual salary of certain officials of the City:

WHEREAS the Executive Committee has, on December 19th, 1957,

1.- increased by 15% as from May 1st, 1957, the annual salary of the Assistant-Director of Departments, of the Directors of Departments and of the Assistant-Directors of Departments, with the exception of the Chairman of the Civil Service Commission, and of the Directors and officials whose salary had been adjusted by resolution of the Executive Committee date September 26th, 1957;

2.- increased by 10% the annual salary of the employees of the City who are not subject to any working collective agreement;

WHEREAS the salary of the members of the Civil Service Commission has to be approved by Council on report from the Executive Committee;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, with the least possible delay, a report concerning the adjustment of the salary of the Chairman and of the members of the Civil Service Commission.

20.- Councillor HANLEY, gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of constructing open air Natatorium in District No. 2."

VENDREDI, le 2 MAI 1958

21.- Le conseiller MARCHAND donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un montant de \$ 5,635,000 est à la disposition des indigents pour le prochain exercice financier;

ATTENDU que ce montant ne peut servir à d'autres fins;

ATTENDU qu'il existe au sein du service du bien-être social des difficultés administratives;

ATTENDU que, d'après certaines informations, de l'aide aurait été donnée à des gens qui n'étaient pas éligibles en date de juillet 1955 à novembre 1957;

ATTENDU qu'un malaise existe entre le directeur et son adjoint, ce qui cause un problème parmi le personnel;

QUE le Comité exécutif soit prié de former un comité de trois conseillers, un de chaque catégorie, pour faire enquête au service du bien-être social et que ledit comité de trois conseillers fasse rapport au Comité exécutif des résultats de son enquête."

22.- Le conseiller MONDOR donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'en date du 26 février 1958, des affidavits ont été signés et déposés au bureau de la sûreté municipale du service de la police à l'effet que certaines irrégularités ont été commises au département de l'électricité à l'atelier situé au no 1500, de la rue des Carrières. Des déclarations assorties, dont copies sont annexées, sur ces irrégularités ont été faites par plus d'une vingtaine d'employés de ladite division à l'effet:

- 1.- qu'à l'atelier de la division nord, situé au no 1500 de la rue des Carrières, du service des achats et magasins, des fils électriques avaient été coupés et que des appareils d'éclairage avaient été enlevés, ce qui a occasionné des dommages sérieux à la bâtie de cette division;
- 2.- qu'environ 300 barils de peinture blanche pour la circulation ont été, sans réquisition, inutilement achetés, vu qu'il y en avait déjà en réserve une énorme quantité;
- 3.- que le 25 mai 1956, une commande de 920 demi-socles de piedestals de lampadaires ont été achetés inutilement au prix de \$7,225 et ils ont été cassés à la main au cours de l'été 1957;
- 4.- qu'environ 100 beaux lampadaires tout neufs et des centaines de bases de lampadaires ont été envoyés à la récupération pour être brisés à la masse par une équipe d'hommes;
- 5.- que des fixtures de viaducs sont disparus en 1957, alors qu'il y en avait en stock au moins 15;
- 6.- qu'en mai 1957 deux moteurs-générateurs de 70 watts, en très bon état, ont été envoyés à la récupération;
- 7.- que 6 standards téléphoniques provenant de divers postes de police sont disparus;
- 8.- que des ampoules électriques ont été commandées, malgré qu'il en existait en stock environ 4,200. Les besoins normaux de la Cité étant de 30 par mois;
- 9.- que plus de 75 bases de fonte pour parcomètres sont disparues au printemps de 1956;

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

21.- Councillor MARCHAND gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS an amount of \$5,635,000.00 is at the disposal of needy persons for the coming fiscal year;

WHEREAS this amount cannot be used for other purposes;

WHEREAS there are in the social Welfare Department certain administrative difficulties;

WHEREAS, according to certain information, assistance was given to persons who were not eligible from July 1955 to November 1957;

WHEREAS there is a misunderstanding between the Director and his assistant, which causes a problem among the employees;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee of three Councillors, one from each class, to investigate the social Welfare Department and that said Committee of three Councillors report to the Executive Committee the result of its enquiry."

22.- Councillor MONDOR gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on February 26th, 1958, affidavits were signed and deposited in the office of the Detective Division of the Montreal Police Department to the effect that certain irregularities had been committed in the Electricity Division in the workshop at No. 1500 des Carrières Street; sworn statements, copies of which are attached, of these irregularities have been made by more than twenty employees of said Division to the effect that:

- 1.- in the north Division workshop, No. 1500 des Carrières Street, of the Purchases and Stores Department, electric wires were cut and lighting equipment had been removed, causing serious damage to the building in this Division;
- 2.- about 300 barrels of white paint for traffic use were, without a requisition uselessly bought, as there was already in reserve a tremendous quantity of it;
- 3.- on May 25th, 1956, an order for 920 half-bases for light standards had been uselessly purchased at a price of \$7,225.00 and were destroyed by hand during the summer of 1957;
- 4.- about 100 beautiful, brand new light standards were sent to salvage to be broken by sledges by a staff of men;
- 5.- viaduct fixtures disappeared in 1957 when there were at least 15 in stock;
- 6.- in May 1957, 2 70-watt motor generators, in good condition, were sent to salvage;
- 7.- six telephones switch-boards, from several Police Stations, disappeared;
- 8.- electric lamp bulbs were ordered, although there were about 4,200 in stock; the normal needs of the City were 30 per month;
- 9.- more than 75 cast-iron parking meter bases disappeared in Spring of 1956;

CEMIDIREDI, le 2 MAI 1958

- 10.- qu'un malaxeur à ciment en très bonne condition a été envoyé à la récupération, après y avoir enlevé le moteur;
- 11.- qu'un grand nombre de transformateurs en état de servir furent détruits en 1957;
- 12.- qu'au moins une centaine de boîtes de détecteurs de circulation sont disparues en décembre 1956;
- 13.- qu'environ 250 à 300 gallons de peinture fraîche dont les boîtes n'avaient pas encore été ouvertes furent brûlées par quantité de 5 gallons;
- 14.- qu'environ 900 protecteurs de bases de béton furent brisés par un employé de la ville en les lançant sur le ciment;

ATTENDU que les responsables de ces irrégularités, méfaits ou vols doivent être punis ou appelés à rembourser la Cité des sommes énormes qui ont été ainsi dilapidées;

ATTENDU que la population de Montréal a été mise au courant des faits ci-haut mentionnés par la voix des journaux;

ATTENDU qu'aucune décision n'a été prise par les autorités municipales pour enquêter et punir les responsables de ces pertes inimaginables;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 532 de la charte de la Cité, le Conseil a le pouvoir de nommer une commission pour faire enquête sur ces déprédatations, vols ou dommages qui ont fait perdre à la Cité un montant d'argent s'élevant à près de \$ 1,000,000.00;

QU'UNE commission composée de trois conseillers de chaque catégorie soit nommée en vertu de l'article 532 de la charte de la Cité pour faire enquête sur les faits ci-haut mentionnés."

23.- Le conseiller SIGOUIN donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que depuis l'ouverture de la rue Sauvé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, cette artère est devenue une des rues les plus achalandées du nord de la Cité;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer dans le plus bref délai possible des feux de circulation à l'intersection de la rue Sauvé et du boulevard Saint-Laurent."

24.- Le conseiller SIGOUIN donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'au nord de la rue Jean-Talon et dans les limites de la Cité on y compte au moins 150,000 âmes;

ATTENDU que dans les limites précitées il n'y a aucun bain public ou piscine pour les enfants dans ce district;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire construire un bain public afin de desservir la population du nord de Montréal."

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

- 10.- a cement mixer, in very good condition, was sent to salvage, after the motor had been removed;
- 11.- a great number of transformers, still serviceable, were destroyed in 1957;
- 12.- at least 100 boxes of traffic detectors disappeared in December 1956;
- 13.- about 250 or 300 gallons of fresh paint, the boxes of which had not as yet been opened, were burned in 5 gallon quantities;
- 14.- about 900 protectors for concrete bases were broken up by a City employee who threw them on the cement;

WHEREAS the persons responsible for these irregularities, misdemeanours or thefts should be punished or called upon to reimburse the City for the amounts thus destroyed;

WHEREAS the public of Montréal has been informed of the above facts through the newspapers;

WHEREAS no decision has been taken by the Municipal authorities to investigate and punish the parties responsible for these incredible losses;

WHEREAS, under article 532 of the City Charter, Council has the power to appoint a commission to investigate these depredations, thefts or damages which have caused the City a monetary loss of almost \$1,000,000.

THAT a Commission composed of three Councillors of each Class be appointed in virtue of article 532 of the City Charter to investigate the about mentioned facts."

23.- Councillor SIGOUIN gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, since the opening of Sauvé Street, west of Saint-Laurent Boulevard, this artery has become one of the most frequented streets in the north of the City;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed with the least possible delay at the intersection of Sauvé Street and Saint-Laurent Boulevard."

24.- Councillor SIGOUIN gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, north of Jean-Talon Street and within the limits of the City, there are at least 150,000 persons;

WHEREAS, within the abovementioned limits, there is no public bath or swimming pool for the children of the District;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a public bath constructed to serve the population in the north of Montréal."

VENDREDI, le 2 MAI 1958

25.- Le conseiller SIGOUTIN donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, depuis quelques années, la construction domiciliaire a pris un essor considérable, et ce, au nord de la voie élevée du C.N.R.;

ATTENDU que le territoire desservi par la paroisse Saint-Jude est tout construit;

ATTENDU qu'il n'y a aucun parc organisé dans les parages de ladite paroisse St-Jude;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire aménager le terrain réservé pour le parc d'Auteuil situé à l'intersection du boulevard d'Auteuil et de la rue Sauvé."

26.- Du consentement unanime des membres présents, l'article 197 de l'ordre du jour concernant une motion des conseillers Laverdure, Delisle et Mathieu relativement au Fonds de Pension et à l'Assurance-Vie des fonctionnaires municipaux (collets blancs) est biffé.

RESOLU:- Il est aussi, à l'unanimité des membres présents,
que l'étude des articles 150 à 196 inclusivement et 198 à 213 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Langlais

Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, etc. contenues
dans ce procès-verbal.

Saint-Dominique
MAIRE,
J. Asselin
MEMBER PRESIDENT.

FRIDAY, MAY 2nd, 1958

25.- Councillor SIGOUIN gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in the last few years, residential building has made considerable progress north of the C.N.R. elevated line;

WHEREAS the territory served by the Parish of Saint-Jude is completely built up;

WHEREAS there is no park in the vicinity of the Parish of Saint-Jude;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of laying out the land reserved for d'Auteuil Park located at the intersection of d'Auteuil Boulevard and Sauvé Street."

26.- By unanimous consent of the members present, article 197 of the order of the day concerning the motion of Councillors Laverdure, Delisle and Mathieu concerning the Pension Fund and the Life Insurance of the municipal employees (clerical workers) was struck off.

RESOLVED:- It was also, by the members present, unanimously that consideration of Articles 150 to 196 inclusively and 198 to 213 inclusively of the order of the day be deferred.

Council adjourned SINE DIE.

I am giving my assent and
I am affixing my signature
to the resolutions, etc.
contained in these minutes.

E. Langlais

CITY CLERK.

Saint-Dominique

MAYOR,

J. Asselin
PRESIDING MEMBER.

